

Nominations ecclésiastiques pour le diocèse de Montréal

Dans la dernière livraison de la Semaine religieuse, le chancelier annonce les nominations ecclésiastiques décidées par le cardinal-archevêque de Montréal pour cette année.

Mar Touchette, Paul, p.a. curé à Sainte-Madeleine d'Outremont; chanoine Carter, Emmett, recteur du "St. Lawrence College" à Québec; les abbés Chaboud, Lussier, Hervé, aumônier au Mont-St-Louis; Lefebvre, Lucien, aumônier au Carmel; Desrochers, René, vicaire à Saint-Edouard; Robillard, Georges-Henri, aumônier au collège Marguerite-Bourgeoys; Fussy, Gaston-Etienne, curé à Notre-Dame-de-Pontmain; Trudeau, Georges, aumônier aux écoles secondaires Lacombe et Villeneuve à Ste-Rose; Allard, Armand, aumônier à l'école normale Villeneuve; Laporte, Emery, curé à St-Charles; Paquin, Joseph, aumônier à l'école normale St-Marie-des-Andrés et au collège Marie-Claude Cloutier; Roland, aumônier au couvent Regina Assumpta.

David, Roland, vicaire à la Nativité; Hamel, Roland, vicaire à St-Barnabé-Apôtres; Roy, Marc, aumônier au collège Sophie-Barat; Carrière, John Patrick, vicaire à St-Edmond; et aumônier au "Lake Shore High School"; Collin, Claude, aumônier au Mt-St-Louis; Comtois, Griffon, Richard, vicaire à St-Denis en droit canonique à Rome; Aloyasus, Daunala, Jean-Louis, vicaire à St-Étienne; Robert-Bernard, vicaire à St-Thomas; et aumônier au collège de l'Assomption; Brissette, Claude, membre de la Communauté des Religieuses de Saint-Croix; Robillard, Jean-Marie, vicaire à St-Charles; Gosselin, Pierre, secrétaire de l'Emménagement; Lajoie, Yves, vicaire à St-Étienne; Claret, Willard, Neil, vicaire à l'Ascension; Larin, Jean-Guy, vicaire à St-Étienne; et aumônier au collège de l'Assomption; Lafontaine, Laurent, vicaire à l'Église Sainte à Rome; Nriagu, Pierre, vicaire à St-Edmond; Durand, Joseph (Nantes), aumônier à l'école secondaire; Mervin, Pierre, vicaire à Notre-Dame et aumônier des Hollandais.

Vandal, Roland, m.s. vicaire à N-D-de-la-Salette; Leduc, Stéphane, c.s.v. vicaire à St-Vincent; Geoffroy, Edmond, c.s.v. vicaire à St-Laurent; Racine, Alfred, c.s.v. vicaire à N-D-du-Bon-Franc; Duchesne, Joseph, c.s.v. vicaire à St-Jean; Redhizer, Tolmino, m.s. vicaire à N-D-de-la-Consolation; René, J.-J., curé de St-Thomas-de-Loyola; Plois, Gérard, m.s. vicaire à N-D-du-Sacré-Coeur; Lacombe, Charles-Edouard, o.m.i. curé à St-Pierre-Apôtres; Rao, Roger (Paul), o.m.i. vicaire à St-Étienne; Rouaire, c.s.v. aumônier de l'école St-Ambroise; Thibault, Léopold, o.m.i. aumônier à l'École Montclair; Bonfante, Paque, Adrien, c.m.j. curé du Bon-Pasteur; Laval-des-Rapides; Paquet, c.s.v. aumônier à l'école St-Jean-de-Dieu; Meunier, Jean-Paul, c.m.j. vicaire au Bon-Pasteur; Lacombe, Léopold, o.m.i. vicaire à St-Étienne; et aumônier au collège Villeneuve à Montréal; Cousineau, André, s.s. vicaire à Saint-Jacques; Delaney, Ronald, c.s.v. aumônier au Holy Name's High School.

M. AIME DERY, L.S.C., président de St. Lawrence Paper Bag Co. Ltd. qui a été élu président de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Québec à l'assemblée annuelle.

La SNCF ouvre un bureau à Montréal. La Société nationale des chemins de fer français, mieux connue sous le sigle SNCF, vient d'ouvrir à Montréal un bureau d'affaires. Ce bureau, situé au 1500, rue Stanley, a été inauguré en présence de M. André Tiers, représentant général de la compagnie en Amérique du nord et de M. Joseph Klein, représentant canadien.

Depuis 1957, la SNCF dont le réseau ferré est le plus vaste d'Europe, a vu ses activités croître de plus de 130 pour cent, et l'un des signes de cette expansion est l'ouverture d'un bureau à Montréal, a déclaré M. Tiers, qui a tenu à rappeler la célérité et l'exactitude des trains de cette compagnie.

Boursier brésilien à l'université d'Ottawa. Un jeune ingénieur brésilien, Bomingso Valente, de Lajes, province de Santa Catarina, passera l'année académique 1961-62 à l'Université d'Ottawa grâce à une bourse de la Fondation Rotary. Agé de 25 ans, M. Valente obtient son diplôme d'ingénieur civil de l'Université de la Rio Grande de Sul, à Porto Alegre, Brésil. L'an dernier, il consacra son année à des études spéciales au département de commerce de la faculté des arts, en vue d'une orientation dans le domaine de la gestion des affaires.

Souhaits de M. Talbot aux travailleurs

QUEBEC (DNC). — "Comment ne pas avoir une pensée spéciale pour les milliers de chômeurs qui se voient réduits à l'impuissance et frustrés dans leurs ambitions légitimes dans une province où pourtant il y aurait tant de choses à accomplir", a déclaré M. Antonio Talbot dans son message à l'occasion de la Fête du travail. "L'amour du travail, poursuit le chef de l'opposition, le culte de l'ouvrage, bien fait, la foi en l'avenir, le sens des responsabilités et de la solidarité humaine sont parmi les valeurs fondamentales qui font les fortes personnalités et les grandes nations". M. Talbot termine son message en souhaitant "que la Fête du travail soit, pour tous les travailleurs et travailleuses du Québec, l'occasion d'un répit bien mérité, qui leur aidera à retrouver leurs forces et à affronter avec un courage neuf les tâches de demain."

Gérard Picard: la Fête du travail sous le signe du chômage et de l'insécurité

La célébration de la fête du Travail, cette année, fait ressortir, comme depuis plusieurs années déjà, à quel point les mots FÊTE et CÉLÉBRATION sont chargés d'une ironie exaspérante pour les travailleurs canadiens, a déclaré M. Gérard Picard, président du Conseil central de Montréal. En effet, a-t-il dit, la fête de Travail 1961 sera CÉLÉBRE, si l'on peut dire, sous le signe de la misère de ceux qui chôment et de l'insécurité de ceux qui travaillent. Au Canada, et plus particulièrement dans la Province de Québec et sa région métropolitaine, le chômage et l'insécurité sont à la source des inquiétudes obsessionnelles qui enveniment la vie quotidienne des travailleurs et de leurs familles, et sont, de plus, l'une des causes profondes de la déchristianisation graduelle des masses.

Tendu dans un climat de paix armée, et faute de planification économique tout aussi bien que de dirigisme économique, le Canada, pays riche, qui pourrait s'orienter résolument vers une politique de plein emploi et vers une assistance accrue en faveur des pays sous-développés, est encore à faire croire à la population que la prospérité reviendra bientôt, puisque nos deux gouvernements supérieurs, le gouvernement fédéral d'Ottawa et le gouvernement du Québec ont enfin décidé de mettre tout en oeuvre pour persuader les égoïsmes individuels et les égoïsmes collectifs de se freiner eux-mêmes et de s'élever jusqu'au niveau du bien commun.

Dans la région métropolitaine de Montréal, comme dans le reste du Canada, le plein emploi, depuis le début du siècle, n'a pu être réalisé que la faveur d'une guerre ou de ses tristes conséquences. Comment ne pas rappeler ici certaines conclusions de deux économistes français, Mendès-France et Gabriel Ardant, dans leur ouvrage de grande valeur, intitulé "La science économique et l'action". "Aucune stabilité n'est possible, soutiennent ces auteurs, dans un monde où la main-d'œuvre se sent instable et constamment menacée. (...) Les politiques de productivité se heurtent à la résistance des agriculteurs ou des industriels qui craignent la mévente, l'effondrement des cours, et sont tentés de s'abandonner aux politiques de protectionnisme et de limitation de la production. Seule, une politique de

Message de la CSN à l'occasion de la fête du travail

Jean Marchand: il faut une politique du bien commun

Longtemps on a cru que la haute productivité industrielle et le standard de vie élevé de l'Amérique du nord étaient les fruits exclusifs de notre régime économique. Il y a toujours eu la plaie du chômage, mais on la qualifiait de "raison nécessaire de notre prospérité inégale", a déclaré le président de la CSN à l'occasion de la Fête du travail. Des expériences qui ont cours dans le monde démontrent que la philosophie qui a inspiré la création et le développement de nos institutions économiques n'est pas la seule à conduire à un accroissement rapide du bien-être des gens. Ces expériences sont d'autant plus valables qu'elles s'accompagnent de chômage. Je sais que souvent ces progrès ont été réalisés au prix de la liberté des individus. Il n'en est toutefois pas ainsi dans tous les cas. La vie économique doit être

carrement ordonnée au bien commun et non plus aux seuls intérêts des capitaux. Les travailleurs ne doivent plus être des étrangers dans l'entreprise. Les responsabilités doivent être partagées et l'économie démocratisée. Parallèlement, l'Etat doit suivre de près l'activité des individus et des institutions privées de façon à ce que soient réalisés le prospérité maximum et le plein emploi. Si nous n'avons pas ces objectifs à l'esprit et si nous ne prenons les moyens pour les atteindre, nous pouvons nous attendre au pire. La classe ouvrière est prête à collaborer avec l'Etat et les autres classes de la société en vue de régler les grands problèmes qui nous confrontent. Le refus de cette offre de collaboration serait tristique pour notre avenir. Espérons que la Fête du travail 1961 éveillera la conscience des hommes politiques

et des dirigeants de la vie économique afin qu'ils donnent, en temps utile, le coup de barre qui nous fera éviter les rétrocessions que nous entourent de toutes parts. La population canadienne n'accepte pas indéfiniment que des centaines de milliers de chômeurs vivent dans la misère et l'insécurité à travers le pays. La liberté de l'entreprise est une valeur bien secondaire par rapport à la liberté des personnes et à leur droit de gagner leur vie honorablement. Les travailleurs canadiens peuvent compter sur le syndicalisme dans leur lutte pour leur émancipation sociale et économique, a conclu M. Marchand.

Encore une fois, cette année, en dépit du changement de gouvernement qui s'est produit il y a un peu plus d'un an, les travailleurs du Québec ne peuvent pas célébrer dans la quiétude et l'insouciance la Fête du travail. L'année dernière, à pareille date, j'avais cru de mon devoir, au risque de passer pour un trouble-fête, de mettre les travailleurs en garde contre le sentiment d'euphorie qui a naturellement accompagné cet événement politique. Un an après, je déplore que le bill 78 soit venu me donner raison.

Le bill 78, qui a soulevé les protestations unanimes du mouvement syndical, comporte de sérieuses atteintes au libre exercice du droit de grève et compromet gravement nos méthodes de règlement des griefs. Les amendements les plus importants sont à l'avantage du patronat, qui a d'ailleurs gardé, au moment de leur adoption, un silence satisfaisant. Les travailleurs du Québec croyaient qu'il était temps que ça change, mais pas pour le pire, et ils sont profondément déçus. Ils ont également déçu par l'attitude du nouveau gouvernement provincial à l'endroit du chômage et des chômeurs. Non seulement les libéraux n'ont-ils à peu près rien fait pour régler le problème, qui a pris des proportions sans précédent l'hiver dernier, mais ils n'ont absolument rien fait en dépit des revendications unanimes du mouvement syndical pour faire connaître l'assistance-chômage et faire bénéficier les sans-travail nécessaires des secours auxquels ils ont droit. Suppléant à l'indifférence de l'Etat avec des ressources insuffisantes, les syndicats se sont improvisés services de bien-être et agences sociales. Sans doute ont-ils contribué ainsi à soulager la misère matérielle et morale d'innombrables familles de sans-travail, mais l'expérience aura surtout servi, je pense, à leur faire comprendre que c'est sur le plan législatif et politique que le mouvement syndical peut le mieux aider les chômeurs en donnant enfin à la province de Québec le plein emploi.

Un simple geste qui fait des MIRACLES. Combien de foyers ne seraient-ils pas en l'on ajoutant à la formule de mariage une promesse mutuelle de pardon? Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de septembre pourquoi pardonner et prétendre que l'on n'a rien à pardonner sont deux choses essentiellement différentes... et comment l'aptitude à pardonner peut faire des prodiges et illuminer tous les instants de votre vie. Achetez Sélection aujourd'hui!

Le monde syndical, à travers les ans, a peu à peu acquis une place dans notre société. Le rôle qui lui nous appartient aujourd'hui de jouer est plus important que jamais. Nous traversons en effet une époque difficile. La perte et la misère occasionnées par le chômage durant cette dernière année sont une preuve éclatante de notre incapacité de faire face aux besoins économiques de notre peuple. Cette oisiveté imposée à des travailleurs qui voudraient et pourraient tellement contribuer à la production nationale provient de plusieurs facteurs. Certains de ces facteurs ont déjà apparu dans le passé; les autres sont nouveaux et ont été créés par les grandes transformations qui subit notre économie. Quels qu'ils soient, leur effet est le même.

Le Congrès du travail du Canada a mis de l'avant un programme et des suggestions visant à régler ce problème et il a insisté constamment auprès des gouvernements à tous les niveaux, particulièrement auprès du gouvernement fédéral, pour qu'ils fassent montre de plus de dynamisme dans la lutte contre le chômage.

Bien que nous ayons surtout orienté nos efforts du côté des gouvernements, nous reconnaissons qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, le besoin d'une meilleure compréhension et d'une plus grande collaboration entre les divers secteurs de notre société se fait cruellement sentir. Ceux qui travaillent dans les usines comme ceux qui travaillent sur les fermes, ceux qui font partie des cadres dans l'entreprise, ceux qui sont membres d'une profession, bref tous les Canadiens ont — en tant que citoyens — une allégeance commune dont ils ont droit d'être fiers, nous ne remplissons nos devoirs de citoyens canadiens que si nous consentons à travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

Les problèmes que se posent à nous ne se retrouvent cependant pas qu'à l'intérieur de nos frontières. Que nous le voulions ou non, nous sommes de plus en plus plus solidaires des événements qui se traitent à l'échelle mondiale et ce serait abdiquer nos responsabilités nationales que de méconnaître ou de tenter d'éviter notre implication.

Il importe, comme jamais auparavant, de bien comprendre la fragilité de la situation internationale. L'enjeu n'est autre que l'avenir même de l'humanité. Le Congrès du travail du Canada s'oppose fermement à la poursuite des essais nucléaires et favorise le désarmement universel. Nous nous opposons vivement à l'expansion du club nucléaire et à la possession canadienne d'armes atomiques. Nous souhaitons que vienne

le jour où les pays qui possèdent déjà des armes atomiques acceptent de s'en départir. Nous sommes assez réalistes cependant pour reconnaître qu'une nation — ou un groupe de nations — ne peut consentir à abandonner ses armes dévastatrices. Le désarmement nucléaire ne pourra s'opérer que simultanément dans tous les pays. Nous croyons aussi être réalistes en disant que ce n'est pas le moment pour le Canada d'abandonner ses amis. Le neutralisme n'est qu'illusion. Nous devons travailler de concert avec ceux qui, par tradition et par affinité, ont toujours été nos amis de sorte que, par l'entremise des Nations Unies, nous puissions collaborer à l'édification d'un monde où dominerait la paix et la compréhension.

M. J. Lesage à l'Institut d'administration publique. QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage sera l'orateur au banquet de clôture, offert par la province de Québec, à la 13ème réunion annuelle de l'Institut d'administration publique du Canada. La rencontre se tiendra à Québec du 6 au 8 septembre, à la faculté de commerce de l'université Laval, et comprendra deux groupes de travail. M. Herbert R. Balls, contrôleur du Trésor fédéral, présidera la réunion d'ouverture et le ministre de la Jeunesse du Québec, M. Paul Gerin-Lajoie, sera également présent à cette première séance.

Représentant demandé. Campagne pharmaceutique canadienne demandant un représentant pour la vente de produits pharmaceutiques dans la région de Montréal et environs. Très bon salaire et commission, assurance-groupe, plan de pension et chance d'avancement. Faire offre par écrit à Mowatt & Moore Limited, 44 rue Prince, Montréal, P. Q.

PROFESSEURS DEMANDES. La commission scolaire de la ville de Sainte-Thérèse demande 3 instituteurs: 1 pour le français, 1 pour le anglais, 1 pour le français.

Appeler frais virés ANTONIO FORGET, Secrétaire-trésorier, TA. 3-7155.

INSTITUTEURS DEMANDES. Pour 8e année. Commission des écoles secondaires de Saint-Eustache. Salaire: \$4,300 à \$7,700. Tél.: GR. 3-5118.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

le mardi 5 septembre 1961 à 9 heures de l'avant-midi.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.

Le secrétaire PAUL-E. ALIN.



Four téléphones au D.VOIR le soir :
 Rédaction Victor 4-3361
 Sport Victor 4-3362
 Tirage Victor 4-3364
 Expédition Victor 4-3365
 Composition Victor 4-3366

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1961

Tirage certifié par
 l'Audit Bureau of Circulations
 Membre de la Presse Canadienne et de
 la Canadian Daily Newspaper Association



Les officiers de la Régie d'épuration des eaux ont visité ces jours derniers le brûleur d'écorces que la Consolidated Paper Corporation a inauguré récemment, à Shawinigan. De gauche à droite: M. le Dr. Gustave Prévost, président de la Régie, A. L. Van Luven, vice-président, le Dr. Gaston Gosselin, membre de la Régie et H. G. Timmis, gerant de la division Belgo, de la Consolidated Paper Corporation.

Source de pollution de l'eau éliminée par Cons. Paper Corp.

La Consolidated Paper Corporation vient de mettre en opération à Shawinigan, un énorme brûleur d'écorces dont le coût de construction s'élève à \$650.000.

Les déchets des moulins à papier de cette compagnie étaient auparavant rejetés dans la rivière.

Le Mérite agricole à M. Laurent Gauthier

QUEBEC. Le verdict des juges du concours du Mérite agricole 1961 a été communiqué à la presse par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Dans la classe des cultivateurs professionnels, M. Laurent Gauthier, âgé de 41 ans, cultivateur domicilié à St-Thomas d'Aquin, comté de St-Hyacinthe, remporte la palme. Il mérite le cravate de commandeur, et le diplôme de "Très grand mérite exceptionnel".

Dans la section des cultivateurs-amateurs, Mlle Ellin-Bett Speyer, de Hatley-ouest (Massachusetts) comté de Stantead, mérite le titre de commandeur et le diplôme de "Très grand mérite spécial".

Le titre d'officier du Mérite agricole (médaille d'argent) et le diplôme de "Très grand mérite" échouent à M. Jean-Paul Robert, cultivateur de St-Césaire de Rouville.

Entre autres, deux nouvelles formules bilingues, l'une pour les billets simples et l'autre pour les billets aller-retour, remplaceront 115 formules présentement en usage. Le billet simple, de couleur verte, comportera deux feuillets, et celui d'aller-retour, de couleur jaune, aura trois feuillets.

Après avoir rempli les formules quant aux tarifs et autres données, le vendeur retiendra l'un des feuillets pour les dossiers de la compagnie, et remettra au voyageur le ou les autres feuillets.

Trains additionnels pour la Fête du travail

A l'occasion du long congé de la Fête du travail, les Chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National, ajouteront des voitures à leurs trains réguliers et modifieront l'horaire de quelques trains. Les personnes qui voyageront par train au cours de la prochaine fin de semaine sont priées de se renseigner sur ces changements aux gares de leur localité.

Le congrès des municipalités s'est ouvert en l'absence de 500 délégués

POINTE-AU-PIC (De notre envoyé spécial) — Le 40e congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec s'est ouvert hier au Manoir Richelieu en l'absence de quelque 500 délégués qui se sont rendus à ses assises par bateau.

Le SS St-Laurent des Canada Steamship Lines a considérablement été retardé par une épaisse brume qui recouvrait le St-Laurent jusque tard hier avant-midi. Le navire qui transparaît en partance de Montréal quel-ques 500 délégués et qui devait en prendre quelque 100 autres à Québec a dû faire un arrêt de trois heures avant d'atteindre la Vieille capitale.

Dû à Québec à 6 heures ce matin, il ne gagnait ce port que quelques minutes avant 2 heures hier après-midi. On comprend qu'à la suite de l'accident impliquant le Tadoussac la veille, le capitaine du St-Laurent n'a pas voulu prendre de risque. Il en est résulté que les 500 délégués voyageant par bateau et devant se joindre aux 700 autres qui s'étaient rendus à Pointe-au-Pic par d'autres moyens ne sont arrivés au Manoir Richelieu qu'après 7 heures hier soir.

Ce retard les a empêchés d'assister à la séance d'ouverture qui a eu lieu à 4h.30 et au cours de laquelle, le ministre des affaires municipales, M. René Hamel, a prononcé une brève allocution. Ces délégués ont appris en arrivant à Pointe-au-Pic qu'ils devront retourner à Québec et Montréal dimanche, par train, car la compagnie Canada Steamship Lines n'a pu trouver un autre navire pour remplacer le Tadoussac en cale sèche.

Le syndicat de l'UCC a été certifié par la CRO à Rivière Trinité

L'U.C.C. vient d'obtenir une reconnaissance syndicale couvrant les salariés travaillant en forêt, pour le comté de Laurier Simard, constructeur, dans l'unité d'opérations connue sous le nom de district de la Rivière Éternité.

C'est cette décision qui vient de rendre la Commission de relations ouvrières de la province de Québec, à la suite de la demande de certification syndicale de l'U.C.C. Plus de 80 p.c. des bûcherons alors à l'emploi du constructeur Laurier Simard, avaient adhéré à l'U.C.C., en vue d'obtenir cette reconnaissance syndicale.

Cette reconnaissance permet maintenant à l'U.C.C. de négocier une convention collective de travail avec l'employeur. Tous les bûcherons concernés seront prévenus avant le début des négociations.

C'est là une victoire de l'U.C.C., due à la solidarité des bûcherons et des cultivateurs et à leur désir profond de s'organiser en vue de mieux défendre leurs intérêts.

M. Bellemare: nous, de l'UN, nous croyons en la réforme de l'individu

QUEBEC (DNC) — "Chaque comité de comté aura à préparer un cahier de résolutions qui sera examiné par divers comités au congrès de l'Union nationale", a annoncé hier soir M. Maurice Bellemare, vice-président du congrès de l'Union nationale.

M. Bellemare a fait cette déclaration au club Renaissance à la fin d'une journée d'étude qui a réuni 131 délégués de 14 comtés de la région de Québec.

La conférence de presse s'est déroulée sur un rythme accéléré où les questions les plus audacieuses succédaient aux réponses que M. Bellemare voulait les plus raisonnables possibles.

Il a été question de haute philosophie politique aussi bien que des problèmes les plus concrets en vue de l'organisation du congrès de l'Union nationale.

M. Bellemare a annoncé la formation de divers comités. D'abord un comité technique, sous la présidence de M. Maurice Casteau. Ce comité verra aux problèmes de finance, de logement, de procédures et de publicité. Vient ensuite la création de huit comités politiques, sous la présidence générale de M. Bellemare.

Ces comités se partagent les sujets suivants: 1-Questions agricoles et de colonisation; 2-Questions ouvrières et chômage; 3-Questions constitutionnelles; 4- Affaires municipales, voirie et travaux publics; 5-Éducation; 6- Mesures sociales et santé; 7- Développement économique; 8- Organisation politique. C'est ce dernier comité, a précisé M. Bellemare, qui discutera de la caisse électorale.

C'est à ces huit comités que seront présentés les cahiers de résolutions de chacun des 95 comités de comté.

Au cours de la réunion d'hier, la délégation a formulé exactement 121 résolutions. On prévoit qu'il y en aura plus de 500 qui seront soumises aux divers comités du congrès.

C'est au cours de ces réunions de comté que se fera au congrès le choix des résolutions devant former le programme de l'Union nationale.

"Croyez-vous, M. Bellemare, que le chef élu devra tenir compte de ce programme?"

M. Bellemare: "Pour être élu, le futur chef devra nécessairement appuyer le programme qu'auront rédigé les délégués".

(Suite à la page 6)



M. J. Noël Lavoie, député du comté de Laval, fait un appel au moyen d'un des téléphones pour automobilistes que l'on vient d'installer à la station de péage de Laval-des-Rapides, de chaque côté de l'autoroute des Laurentides. Des personnalités de l'Office des autoroutes du Québec et de la Compagnie de téléphone Bell du Canada ont assisté également à l'inauguration de ce nouveau service, qui avait lieu au début de l'après-midi de jeudi, 31 août.

Le cri des mères: nos enfants ont besoin du collège Saint-Denis!

"Nous croyons que tous nos problèmes étaient réglés. Nos fils et nos filles ont du talent, ils peuvent réussir dans une ambiance favorable et qui sont de plus en plus engagés dans un cours classique, voient leur possibilité de poursuivre leurs études réduites à néant à cause... d'un octroi insuffisant! Le gouvernement ne peut-il pas faire mieux?"

Nous avons lu dans les journaux les paroles du ministre de la jeunesse lors de la présentation du bill du Collège Saint-Paul invitant les parents à s'occuper d'éducation: "que d'autres groupes de parents dans la province cherchent bientôt à imiter cette initiative révolutionnaire qu'est le Collège Saint-Paul". Nous lisons également que le Collège Saint-Denis, par son Conseil

d'administration, a suggéré au ministre d'adopter la formule du Collège Saint-Paul pour le Collège Saint-Denis.

D'ailleurs depuis longtemps déjà le collège est institué en Corporation et nous, parents, nous nous en occupons. Nous faisons notre part aussi en acceptant de payer des mensualités beaucoup plus élevées au Collège Saint-Denis qu'ailleurs, mais tous les parents ne le peuvent pas et leurs enfants quasi ont le droit de poursuivre leurs études. Le collège d'ailleurs les a toujours acceptés quand même.

Il faudrait, il nous semble, une fois pour toute régler la question. Il faudrait qu'un dialogue amical s'engage entre le Gouvernement et la Corporation du collège. Il nous semble, à nous parents, incroyablement que cela ne soit pas encore fait.

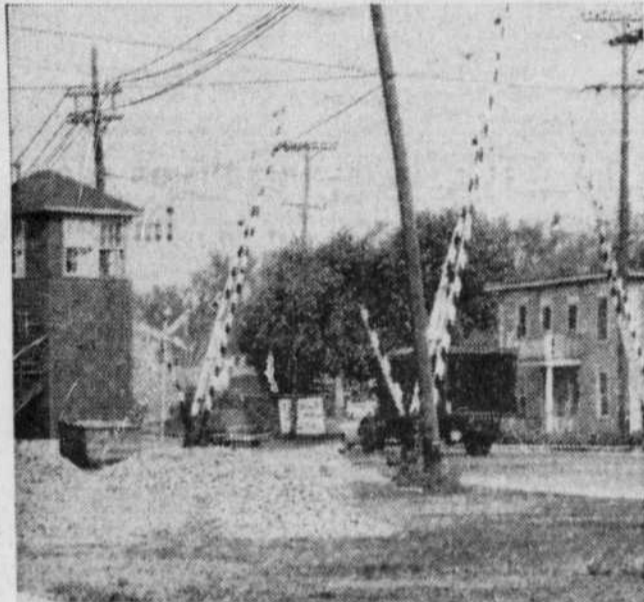
Les problèmes de budget ne nous regardent pas, nous

les mères. Nous ne voulons pas aborder ces problèmes. Ce que nous voulons c'est que justice soit faite. L'enquête, à notre point de vue, n'a pas été impartiale parce que les plus intéressés, nous les parents, n'avons pas été consultés, les professeurs non plus d'ailleurs. S'il y a quelqu'un qui soit en mesure de dire ce qui se passe à l'intérieur du collège ce sont bien les professeurs. S'il y a quelqu'un qui puisse dire s'ils sont satisfaits ou non, ce sont bien les parents.

Dans le public certaines critiques sont formulées à l'endroit des parents dont les enfants éprouvent des difficultés. Que ces mêmes individus demandent ce qu'ils feraient s'ils étaient dans la même situation que nous. Peut-être eux-mêmes auraient-ils besoin du Collège Saint-Denis dans un avenir prochain? Dis-moi, alors qu'ils ont vu élevé leurs enfants?

Depuis 11 ans qu'il existe malgré tous les obstacles, malgré tous les batons dans les roues, malgré tous ceux qui voulaient sa perte, le Collège Saint-Denis s'est maintenu. Nous, parents, croyons au Collège Saint-Denis. Sa nécessité a été reconnue même par les enquêteurs. Pourquoi alors le mettre dans une situation de perpétuelle angoisse? Pourquoi l'empêcher de donner son plein rendement? Pourquoi faire peser sur des enfants et des parents un tel poids? Le collège n'aide qu'une poignée d'élèves, dit-on? C'est par centaines que les élèves y viendraient si seulement le collège pouvait les recevoir tous.

Nous voulons que Saint-Denis continue son œuvre. Nous voulons que nos angoisses soient terminées une fois pour toutes. Nos enfants y ont droit.



UN AUTRE PASSAGE A NIVEAU APPELE A DISPARAITRE D'ici quelques mois, le passage à niveau du Canadien National, boul. Décarie, au nord du boul. Métropolitain, à Saint-Laurent, sera éliminé par un viaduc. Déjà la cité de Saint-Laurent a entrepris les travaux de construction d'une route temporaire pour les automobiles et les camions, immédiatement à l'est du boul. Décarie. Les Chemins de fer nationaux construisent une voie ferrée temporaire au nord de la voie actuelle. Le tout pour faciliter le percement du viaduc.

Les réalisateurs appuient les grévistes du poste CJMS

Le président de l'Association des réalisateurs de Radio-Canada, M. Fernand Quirion, a exprimé l'entier appui de son groupement à la cause des grévistes du poste CJMS et les a félicités de leur belle tenue dans ce conflit. M. Quirion a fait cette déclaration au cours d'une brève conférence de presse, après avoir fait du piquetage, devant les studios de CJMS, en compagnie de plusieurs des membres de son syndicat.

Il est inconcevable, a dit M. Quirion, qu'un employeur refuse de signer une convention collective qu'il a négociée en présence d'un médiateur nommé en vertu des lois ouvrières. Ce la est d'autant plus inadmissible, a-t-il dit, quand une convention collective ne comporte aucun avantage monétaire, mais n'a pour seul but que d'humaniser leurs conditions de travail.

M. Quirion a dit que le syndicalisme est une institution sociale qu'il faut accepter au 20e siècle et que les conventions collectives ont pour but de créer des relations harmonieuses entre employeurs et employés. Tout employeur, grand ou petit, dit M. Quirion, devrait comprendre que les luttes antisyndicales sont vaines et que les négociations honnêtes sont le seul moyen d'établir un climat de travail profitable aux deux parties.

Il a ensuite présenté aux représentants des employés de CJMS qui sont en grève un chèque substantiel, au nom de l'Association des réalisateurs.

Les négociations

M. Alfred Pednault, représentant international de NABET, a dit que certaines négociations se poursuivent entre les représentants des grévistes et la direction du poste CJMS.

Il a dit que l'employeur a fait quelques concessions sur les clauses mineures de la convention, mais qu'il reste intraitable au sujet des clauses majeures, comme la clause des droits de

la grance, la clause des griefs, celle de la reconnaissance syndicale et celle de la durée de la convention.

M. Pednault a dit que la direction de CJMS veut faire inclure une clause redigée à peu près comme suit: "Toutes les clauses de la convention seront valables pourvu qu'elles ne viennent pas en contradiction avec la clause des droits de la grance". M. Pednault a dit que cette idée est tout à fait inacceptable. CJMS ne s'engagerait pas à reprendre à son emploi tous les grévistes actuels et ne permettrait pas aux syndicats de se faire représenter par l'Association lorsqu'il s'agira de discuter un grief, dans ses premiers stades.

Mise au point de l'AGEUM

L'AGEUM tient à démentir formellement les allégations contenues dans un article du Devoir de samedi le 26 août 1961, à l'effet qu'elle se préparait à prendre des dispositions spéciales (interdiction de franchir les lignes de piquetage, sanctions, impossibilité aux étudiants de suivre leurs cours en compagnie de leurs confrères) vis-à-vis le problème particulier d'une grève actuellement en cours au poste CJMS.

L'AGEUM a adopté la prise de position suivante: Considérant que l'AGEUM appuie les associations de travailleurs libres organisés sous la formule syndicale; Considérant qu'il est essentiel de réaffirmer la solidarité qui

(Suite à la page 6)

CJMS serait indigne de son permis

Le trésorier de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Adrien Gagnier, a déclaré que le poste de radio CJMS s'est rendu indigne du permis qu'il détient du Bureau des gouvernements de la radiodiffusion en raison de son refus de reconnaître, à toutes fins pratiques, le syndicat représentant ses employés actuellement en grève.

M. Gagnier, se demande comment un organisme de régulation publique comme le BGR peut conserver le privilège d'exploiter les ondes à une entreprise privée qui refuse de reconnaître un syndicat détenteur d'un certificat d'un autre organisme de régulation de relations ouvrières.

Le porte-parole de la FTQ a précisé que le propriétaire de CJMS, M. Raymond Cré-

(Suite à la page 6)

UN: le juge Omer Côté annoncerait dans quelques jours sa candidature



LE JUGE COTE

QUEBEC. — "Il est presque certain que le juge Omer Côté annoncera d'ici quelques jours sa candidature à la direction de l'Union nationale".

Cette déclaration optimiste a été faite, hier, au représentant du "Devoir" par le Dr Marcel Tremblay, président du comité de Québec des amis du juge Omer Côté.

M. Tremblay a déclaré qu'il avait présidé depuis mercredi le 23 août dernier des assemblées quotidiennes de représentants de comtés réclamant la candidature de M. Omer Côté. La dernière de ces réunions a eu lieu avant-hier soir au Château Frontenac. Étaient présents des délégués des comtés de Bellechasse, Québec-est, Québec-ouest, Charlevoix, Saguenay, Mégantic, Beauce, Lévis, Portneuf, Chicoutimi et Duplessis.

Par Marcel Thivierge

"Nous sommes actuellement, a dit M. Tremblay, dans la phase finale du pressentiment. De nombreux réunions des partisans de M. Omer Côté ont eu lieu autant dans la région de Québec que dans celle de Montréal. M. Côté a reçu un très grand nombre de lettres et de télégrammes le priant de se présenter candidat à la direction de l'Union nationale." Le juge Côté a-t-il répondu à ces lettres et télégrammes?

M. Tremblay: "Je crois que le juge Côté est sensible à ces nombreux appels!" — Croyez-vous que le juge Côté a, d'une façon définitive, renoncé à être candidat ou s'il veut se faire prier?" M. Tremblay: "Le juge Côté se présentera s'il sent que le peuple le réclame." — Croyez-vous ou savez-vous personnellement que M.

Côté va se présenter ou non?"

M. Tremblay: "Il est presque certain que le juge Omer Côté annoncera d'ici quelques jours sa candidature à la direction de l'Union nationale." — Ainsi à pris fin cet appel téléphonique qui prouve que le juge Omer Côté, a défaut de l'appui du peuple, a des amis très désintéressés qui moussent sa candidature. Pourquoi? Nous le saurons sans doute un jour..."

Au congrès d'Uniapac, à Santiago, au Chili

On prévoit qu'une imposante délégation d'hommes d'affaires canadiens ira représenter l'Association professionnelle des industriels au congrès mondial de l'UNIAPAC, à Santiago, au Chili, du 26 septembre au 1er octobre.

ALUMINIUM
PORTES-FENÊTRES

 Manufacturées par
LES INDUSTRIES FARNHAM LTEE
 7502, 18e Ave. Saint-Michel
 RA. 5-2466
 Maison entièrement canadienne-française

Jacques-Cartier fait obstacle à la construction d'une école

Le conseil municipal de Jacques-Cartier a adopté mercredi soir à l'unanimité de ses membres présents une résolution demandant à la Commission municipale de Québec de s'opposer à la construction d'une école secondaire régionale à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Curé Poirier.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil municipal de Jacques-Cartier, réuni en assemblée spéciale, estime que "le projet est plus que futile, mal conçu et contraire aux meilleurs intérêts de la majorité des contribuables". Le conseil prie donc la Commission municipale de Québec (Jacques-Cartier est sous tutelle administrative) de bien vouloir sauvegarder l'intégrité du territoire et recommander comme emplacement des futures écoles un terrain proposé par M. LaHaye, urbaniste provincial. Ce terrain est situé aux limites de Jacques-Cartier.

Pour réservations, composez : CL. 5-4321
 Au Tout-Montréal mondain
 le restaurant **Reveillon**
 présente...
 (Cuisine française et chinoise)
Le Boudoir
 DANSE TOUS LES SOIRS
 Petit salon intime où, pour le plaisir de l'oreille et la détente des danseurs, l'ensemble GUEVIN fait avec brio les frais de la musique. A l'orgue, RALPH SMITH laisse libre cours à son talent et fait vivre les claviers de son magnifique instrument.
 Stationnement gratuit pour 400 voitures — 3000 est, rue Sherbrooke, près Viau

De quelques jargons

Par R. Le Bidois

Parmi les maux dont souffrent les langues de civilisation, l'abus des jargons est assurément l'un des plus nocifs et des plus répandus. Le JARGONNITE, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a envahi peu à peu tous les domaines de l'activité intellectuelle et sociale: politique, administration, sciences "humaines", médecine, philosophie, techniques, etc. Il faudrait un gros volume pour passer en revue et analyser les innombrables variétés de jargons qui prolifèrent dans les journaux, les revues, les traités scientifiques et même les ouvrages littéraires.

levées le plus récent des prix Nobel de littérature. Je l'en citerai qu'un exemple: "La poésie de Saint-John Perse est épique en soi, épique de ne se vouloir que poésie multipliée par le poème... Il est un point où le verbe et la mer se confondent... La mer n'est mer valable que par un verbe aussi inéprouvable que la mer. Or le verbe n'est point le poème. Le poème se sait un choix, un pis-aller et, en même temps, un précepte du verbe... Être n'est pas la fonction première du poème; c'est être victorieusement qu'il exige de soi, dans un soulèvement qui emporte les facultés créatrices, aiguise les facultés analytiques, expose les facultés mystérieuses qui n'ont pas de nom...". S'y retrouve qui pourra!

Cette étude serait d'ailleurs d'un intérêt capital pour le moraliste et le psychologue, car la maladie jargonante n'affecte pas seulement l'expression, mais tend à subvertir le mécanisme de la pensée. Ce travestissement des choses et des idées, ce mensonge perpétuel de la langue me semblent infiniment plus dangereux que telles peccadilles contre lesquelles s'acharnent certains puristes.

message de Magnelli est aussi pur et aussi lyrique que celui de Bach, de Stravinsky... C'est dans le même sillon que Spinoza, Erasme ou Descartes qui prend place. Grot Van Velde! Il y aurait beaucoup à dire sur ce genre de logomachie et je compte y revenir prochainement en recourant au copieux dossier qu'un confrère au Louvre a bien voulu m'adresser.

Ces quelques spécimens de jargons, pour différents qu'ils paraissent, relèvent d'une même cause et d'un même principe: il s'agit de "faire riche" de se poser en initié, de tromper le lecteur par des mots savants ou des tours pompeux. La céphalalgie de nos médecins, le cycle à pédales dont se moque Perret, cette "poésie multipliée par le poème", sont en somme les manifestations diverses d'un même phénomène, la verbomanie, et dénotent le même souci — inconscient, mais réel — d'interposer des abstractions ou des nuances entre les mots et les choses qu'ils sont censés représenter.

Avant déjà eu l'occasion de parler des jargons des politiciens, des philosophes et des sociologues, je me bornerai aujourd'hui à présenter quelques échantillons de textes administratifs et médicaux, ou des spécimens de la critique artistique et littéraire.

On pourrait s'attendre que nos critiques littéraires, du fait même de leur formation, fussent exempts de ce virus; mais la vérité est tout autre. Le "mythe de Rimbaud", qu'Étiemble a dénoncé sans pitié (ni discrétion!), n'est rien auprès du pathos où se complaisent les exégètes de Kafka, Brecht, Ionesco et autres "étoiles" du firmament littéraire.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).



La France a des lettres

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1961

Gouvernement métropolitain

Autorité régionale efficace et administration locale

La Chambre de commerce de Montréal vient de suggérer, pour la création d'un gouvernement métropolitain, quelques règles ou principes généraux qui sont de nature à clarifier le débat et à faire avancer la solution de ce problème urgent et difficile.

subordonnées, tandis que le régime de la C.M.M. nous orientait plutôt vers deux étages de gouvernements séparés.

L'hiver dernier, alors que la ville de Montréal et la Corporation de Montréal métropolitain présentaient à la Législature deux projets de lois divergents, la Chambre de commerce avait suggéré qu'on s'inspire d'un projet préconisé pour la région de Londres: gouvernement métropolitain créé de toutes pièces sans déranger les municipalités qui auraient conservé leurs fonctions locales.

D'ailleurs, cette façon de résoudre le conflit entre deux besoins et deux objectifs dont aucun ne doit être sacrifié à l'autre, n'est pas nouvelle non plus; car les règles posées cette semaine dans Commerce-Montréal sont assez voisines des recommandations présentées en décembre dernier à la Commission Champagne par la Société des architectes de la région de Montréal. La question ne relevait pas de l'enquête qui portait sur la ville de Montréal, mais les architectes avaient voulu saisir cette occasion de faire connaître publiquement leurs vues sur le sujet.

On aurait ainsi respecté l'autonomie municipale, mais la difficulté aurait été simplement déplacée ou reculée. Car le débat aurait recommencé lorsqu'il aurait fallu délimiter les fonctions respectives du gouvernement métropolitain et les municipalités. On serait vite arrivé à une situation paradoxale pour les principales villes, et surtout pour Montréal, car une fois les grands services centralisés, l'organisation municipale de la métropole réduite aux simples fonctions locales, aurait été démesurée. Ces deux paliers de gouvernements parallèles et séparés auraient alourdi le fardeau financier et administratif et multiplié les conflits.

Ce groupe préconise "un gouvernement métropolitain de type fédéral dans lequel les municipalités satellites deviendraient des arrondissements, et où la ville de Montréal actuelle serait divisée en un nombre approprié de ces arrondissements". Dans ce cadre, les fonctions seraient réparties entre le gouvernement régional et les divers arrondissements.

Dans son bulletin de lundi dernier, la Chambre propose des idées plus souples et plus pratiques. Le point de départ c'est qu'il nous faut un gouvernement métropolitain assez fort et qui doit être élu de façon démocratique; mais en même temps qu'il devra résoudre les problèmes d'ensemble de la région, ce gouvernement devra permettre l'existence de anciennes villes et des anciens quartiers soumis à sa juridiction pour qu'ils gardent leurs caractéristiques propres, et assurent un contact plus direct entre l'administration et les administrés.

Un tel programme répond tout à fait aux règles posées par la Chambre de commerce. Il va même plus loin, mais dans le même sens, en prévoyant une subdivision de la ville de Montréal, ce qui ferait disparaître l'objection d'une domination des autres villes par la métropole, crainte qui a paralysé la C.M.M. Du reste, dès lors qu'on envisage un partage des services entre le plan régional et le plan local il est évident que la ville de Montréal doit être fractionnée, car elle a déjà une ampleur quasi régionale et deviendrait une sous-région dans l'autre.

La Chambre note que certains services publics, comme l'aqueduc, se prêtent à une gestion régionale efficace, et n'affectent en rien le cachet particulier d'un quartier, tandis que pour d'autres il vaut mieux les organiser sur le plan local parce qu'ils peuvent influencer sur l'ambiance et le caractère d'un arrondissement; ce qui n'empêche pas d'assurer une coordination au plan régional.

Une autre nuance qu'apporte la Chambre, c'est qu'un tel programme peut être appliqué progressivement si on ne juge pas à propos de l'imposer d'un seul coup à toute l'île; c'est assez juste, sauf qu'il faudrait tout de même imposer dès le début un plan d'urbanisme régional, quitte à différer l'extension de certains services au-delà d'une zone métropolitaine plus réduite.

Cette distinction entre les services n'est pas nouvelle; depuis quelques années, dans les débats autour de la C.M.M., on a de même suggéré de remettre à cet organisme métropolitain certains grands services publics, en laissant les autres aux municipalités. La grande différence ici, c'est que les règles posées par la Chambre de commerce impliquent un seul gouvernement métropolitain, auquel les administrations locales seraient

L'on peut dire que cette idée de gouvernement métropolitain de type fédéral, présentée d'autre façon par la Chambre, conserve tous les avantages de la méthode des annexions proposée par l'administration montréalaise; mais elle y ajoute une décentralisation qui devient indispensable à partir d'un certain degré d'intégration régionale; de plus elle aplanit des obstacles politiques en faisant éclater en plusieurs arrondissements le croque-mitaine montréalais que les autres municipalités redoutent. Mais on reste dans la ligne de la coordination sous une seule autorité régionale.

Paul SAURIOL.

Lettres au "Devoir"

N. D. L. R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

Maladies mentales

Cher monsieur Laurendeau, \$20 à \$25 par jour.

Il faut qu'une société soit renseignée, instruite, progressive, pour accepter de payer \$20 à \$25 par jour pour ses aliénés. Malheureux à se méfier, nous n'en sommes pas encore là. Mais on y arrivera si se multiplient les écrits comme celui de Jean-Charles Pagé, les articles comme votre "Premier Montréal", les campagnes d'éducation à la radio et à la télévision. On verra alors les citoyens et les dirigeants consentir les sacrifices qui s'imposent pour bâtir des hôpitaux psychologiques modernes, des cliniques, des centres de rééducation, des centres sociaux psychiatriques.

Du même coup, disparaîtront ou se transformeront ces vestiges d'un passé sombre que sont St-Jean-de-Dieu et autres institutions du même genre où croûssaient et s'étoilaient des êtres humains, des frères, qui sont tout simplement malades. La tuberculose n'est plus une maladie honteuse, les tuberculeux se font de plus en plus rares parce que la société n'est plus ignorante et préjugée à leur endroit.

Quant à la mauvaise volonté, qui engendre l'immobilisme et retarde l'évolution et le progrès, eh bien! c'est une forme plus profonde, plus subtile d'ignorance, mais c'est de l'ignorance quand même plus difficile à déraciner. Deux grands fleuves affligent les pays sous-développés: la faim et l'ignorance. Dans les pays développés, la faim est pratiquement inexistante, mais il reste encore passablement d'ignorance surtout en ce qui concerne une science aussi nouvelle et complexe qu'est la psychiatrie, seule planche de salut des prisonniers de nos asiles.

Louis BEAUPRE, t.s.p., Granby.

Digue contre l'américanisation

Monsieur le directeur,

J'aime bien entendre répéter que le Canada français, sa culture, sa religion sont essentiels à la survie d'un Canada distinct des États-Unis, que, sans nous, le Canada anglais serait le cinquante et unième État américain. Car cela me soulage de voir des gens réclamer. Ce me montre qu'il n'y a pas que les souverainistes qui puissent rêver.

A ceux qui aiment tant vanter la force avec laquelle nous résistons à l'américanisation, je propose une séance devant leur poste de radio (spécialement durab, la source), une visite des appareils à disques de nos restaurants et de nos salles de danse et, si cela est possible, un examen des goûts de nos concitoyens pour la musique.

Je veux bien croire qu'assimiler nos chansons aux chansons que nous écoutons et que nous chantons n'est un peu court. Mais croire que le Canada anglais a besoin de nous et surtout que nous constituons une barrière efficace contre l'intégration croissante du Canada dans le "melting-pot" américain n'est pas moins.

Les stations radiophoniques ont choisi les sentiers de la facilité. Elles déguilent jour et nuit des chansonnettes américaines. Heureusement qu'on nous offre encore des bulletins de nouvelles et des annonces en français (c'est-à-dire en un certain français). Sans cela, il serait normal de croire que notre radio n'est que le sous-produit des chaînes américaines.

Messieurs les partisans du grand Canada, hâtez-vous! Si vous gardez le silence pendant quelques années encore, bientôt le Canada anglais n'aura peut-être plus besoin de nous pour rester différent des États-Unis. Et alors, si ce besoin disparaît, qui nous dit que les souverainistes n'en profiteront pas pour réclamer l'indépendance du Québec? Qui nous dit aussi que le Canada anglais n'exigera pas l'exclusion du Québec de la Confédération parce qu'il sera devenu un facteur d'américanisation? Messieurs, il faut que le besoin reste pressant et que nous restions en mesure d'y répondre. Sans cela, qui nous retiendra dans la Confédération?

Et puis, nous sommes tellement "abouliques"! Nous mettons notre argent dans ces bus-sophones et nous faisons tourner les disques américains. Nous sommes mordu d'exotisme. Faut cela, paraît-il, pour enrichir notre culture? Puis la médiocrité du voisin est plus facilement acceptable que la nôtre. Découvrir les idylles de nos chansons, c'est tellement plus facile que de découvrir celles qui font sonner dans la chansonnette américaine. Car, il faut bien l'affirmer, notre population n'est bilingue que dans une proportion de 45%. C'est tellement malheureux! J'espère que nos gouvernements feront bientôt quelques déclarations pour faire avancer le bilinguisme au Québec puisque cela est impossible dans les provinces anglaises!

Cela me ramène à deux petites anecdotes. Lors du feu de la St-Jean, j'ai même à St-Pascal, on nous offrit des chansonnettes américaines sans le moindre haut-le-cœur. Il me fallut intervenir pour qu'une réaction se dessine.

A l'heure actuelle, l'exposition régionale bat son plein à St-Pascal. Que croyez-vous qu'on nous fasse entendre? Vous devinez sans doute. Les organisateurs sont fiers de faire flotter le fleurdelisé, mais ils ignorent tout de l'influence de la musique sur la population.

Pierre L.

La bible vous parle!

Mieux vaut chercher un refuge en Dieu que mettre sa confiance dans les hommes. (Ps 118, 8)

Blocs-Notes

Le Canadian Jaycee

Hebdo Jeune Commerce, l'organe officiel de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, n'a pas semblé plus satisfait que nous du premier numéro bilingue du Canadian Jaycee, le journal de la Chambre de commerce des jeunes du Canada.

tre foi en l'avenir que nous désirons d'ici la fin de 1967. Cette activité constructive servira également à faire voir au monde que nous sommes un peuple qui progresse tout en établissant sur une base solide les conditions de son bien-être.

Le 30 juin 1961 Hebdo publiait la note suivante:

(Au sujet du congrès mondial du JC, qui aura lieu à Port-Rico):

"La première édition qu'on aurait voulu française du Canadian Jaycee semble être l'oeuvre de pionniers. Pauvre Majesté la langue française, si l'on a voulu faire de "la promotion", nous doutons fort qu'elle soit confortable dans une telle publication qui a plutôt semblé être le porte-parole de la Tour de Babel."

"Y aura-t-il du divertissement? Mon vieux, tu trouveras là plus de divertissements que jamais tu en as eu dans ta vie — pour tous les goûts — ça ne manquera pas."

Le même courrier nous apportait la deuxième édition bilingue du Canadian Jaycee. Une carte l'accompagnait sur laquelle on avait inscrit les mots suivants: "Il y a amélioration, je crois."

Les arbustes en fleurs, les arbres de la campagne et la croissance tropicale des montagnes vous apparaîtront d'une beauté inexprimable. La beauté des places de marché de nos villes et les in-surpassables bédouins des chemins de la montagne vous captiveront si vous visitez l'île."

J'ai lu ce journal, histoire de faire des comparaisons. Il faudrait une longue analyse avant de décider s'il est aussi mauvais que le précédent ou s'il y a amélioration. On peut toutefois affirmer sans crainte d'erreur qu'il est très mauvais.

On pourrait citer presque tout le journal. Les Chambres de commerce des jeunes du Canada font preuve de bonne volonté en publiant leur journal officiel en anglais et en français. Il est temps qu'elles apprennent que nous exigeons plus que de la bonne volonté; nous voulons du français. Le "français" des deux premiers numéros de Canadian Jaycee est inacceptable. Si l'on ne se soucie pas

Une première faute qui se répète partout dans le journal: l'emploi exagéré, inconsidéré de la majuscule. Voici quelques exemples: "Le Jeune Commerce adopte Un Système de Commissions", "Le Centenaire Du Canada", "32,000 Visiteurs à l'Exposition de Chat-

dans le prochain numéro de faire rédiger en français les textes français, cela deviendra injurieux.

Pierre L.

L'ACTUALITÉ

Une image d'Épinal au coeur des Alpes

"Toute manifestation qui se respecte se sert de la fanfare" disait le "speaker" au micro — parmi tant d'autres réclames, celle-là me fit sourire tout particulièrement.

Mais là n'est pas le caractère original de la fête quasi médiévale à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister.

Un concours hippique pour tout dire!

La masse des villageois et touristes encadraient la manifestation. Avec un peu d'imagination on se retrouvait facilement au moyen-âge, dans la grande cour du château. Le seigneur et tout son entourage de belles dames pour qui l'on se battait, tenaient sans doute à cette époque, la place du maire, de la magistrat et de tous les petits mirlions de la commune.

On sentait cette foule animée si parfaitement par un instinct grégaire vieux de plusieurs siècles et qui fait que la vie est tellement publique en Europe.

Et au lieu des combats hippiques entre chevaliers, organisés pour briser la monotonie des jours où ces dames n'étaient occupées qu'à la broderie. (Ah, les pauvres... on peut dire qu'elles avaient plus d'un fil à la patte!) C'est le concours à obstacle qui eut lieu ce dimanche-là.

Il avait fait froid pendant la semaine et plusieurs sommets environnants étaient couverts de blanc mais le soleil brillait de toute sa ferveur et donnait ainsi tout son éclat à la fête. Les dragons avaient eu soin de parler préalablement dans le village, accompagnés de l'indispensable fanfare, ce qui eut pour effet (et cela est systématique) d'en-

trainer à leur suite tout ce qu'il y avait d'humain dans la place. On peut même dire que la race canine était présente, puisque chaque européen élégant complète sa tenue par un caniche.

Cette participation générale tenait du folklore et constituait une des belles animations auxquelles j'ai pu assister.

Celle des marchés ouverts était passionnante aussi, mais de nature moins allégorique... Le plus joli reposait sur le fait qu'on n'y trouvait aucun mobilier. La vieille ménagère marchait aux côtés de l'élégant, les enfants jouaient, les chiens gambadaient un peu partout pendant que se déroulait ce concours si sérieux où on mangeait plus volontiers des glaces que l'on ne parait...

COLETTE PARADIS

Aux quatre coins du monde

GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre Macmillan ira conférer à Paris avec le président de Gaulle, d'ici la fin de septembre

LONDRES. — Le premier ministre Macmillan se rendra probablement à Paris d'ici la fin de septembre afin de conférer avec le président de Gaulle. Des porte-parole gouvernementaux ont dit que de Gaulle et Macmillan avaient échangé des lettres au sujet de cette rencontre mais que la date précise n'en a pas encore été fixée. On croit savoir que les entretiens de l'Élysée porteront principalement sur l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne et sur la crise de Berlin. A Londres, les cercles politiques continuent de s'interroger sur l'attitude qu'adoptera la France au cours des négociations entre les "six" et le Royaume-Uni. Paris est évidemment favorable à l'entrée de Londres mais ne paraît pas disposé à consentir un statut privilégié et des exceptions d'importance au bénéfice de la Grande-Bretagne. De même, la position française est décisive dans les négociations qui s'engageront éventuellement entre l'Est et l'Ouest à propos de Berlin.

ETATS-UNIS : les délégations africaines à l'ONU protestent contre les brimades et les menaces dont elles sont constamment victimes

NATIONS UNIES, N.Y. — Le groupe des vingt-cinq délégations africaines au quartier général des Nations Unies s'est élevé mercredi soir contre les brimades et les menaces dont sont constamment victimes les diplomates africains à New-York et aux États-Unis en général et a exprimé "sa vive inquiétude devant la multiplication des incidents". Le groupe a également décidé de dénoncer cet état de choses par une déclaration solennelle au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies. (Certains observateurs croient que les pays communistes et quelques neutres utiliseront cette affaire pour relancer la campagne en vue du transfert du siège de l'ONU hors des États-Unis). Le dernier incident souligné par les délégations africaines est celui au cours duquel samedi dernier, dans le quartier de Harlem, un diplomate guinéen, impliqué dans un accident de voiture, a été "passé à tabac" par des agents new-yorkais. La police de New-York soutient que c'est le diplomate qui a le premier frappé les agents.

DANEMARK : le gouvernement accepterait le projet d'un haut commandement germano-danois au sein des forces de l'OTAN

COPENHAGUE. — Un porte-parole a déclaré hier que le gouvernement annoncerait probablement sous peu qu'il accepte le projet soumis par l'Alliance atlantique relativement à la

création d'un haut commandement conjoint germano-danois. Il y a près d'un an que le commandant suprême des forces armées de l'OTAN presse Copenhague d'accepter ce projet: le gouvernement danois était lui-même divisé sur cette question et devait tenir compte d'une opinion publique qui reste très méfiante envers l'Allemagne. Le haut commandement conjoint embrasserait toutes les forces armées danoises et coest-allemandes au Danemark même et dans le Schleswig-Holstein (nord de l'Allemagne occidentale) ainsi que les forces navales des deux pays affectées à la Baltique; l'aviation dans les mêmes régions y serait aussi incluse. Ce haut commandement dépendrait directement du commandement général de l'OTAN et n'exercerait effectivement son autorité que dans le cas de guerre ou encore lors de manœuvres conjointes.

ETATS-UNIS : le Sénat adopte finalement le projet de loi d'assistance à l'étranger (\$4,253,000,000)

WASHINGTON. — Le Sénat a adopté finalement hier le projet de loi relatif à l'aide à l'étranger. Fruit d'un compromis, le nouveau texte affecte pour l'exercice fiscal prochain une somme de \$4,253,000,000 à l'assistance aux pays étrangers. Le projet comporte également l'autorisation pour le gouvernement d'établir ses plans d'aide à long terme sur la base de crédits de \$7,200,000,000 en cinq ans mais repousse la requête du président Kennedy pour que le gouvernement puisse confier au Trésor le soin d'emprunter librement les sommes nécessaires. Selon le sénateur W. Fulbright, le projet comporte néanmoins un engagement moral de la part du Sénat à fournir chaque année au gouvernement les sommes nécessaires à la réalisation du programme à long terme, "à moins que des raisons fondamentales d'intérêt national nous interdisent de le faire". La Chambre des représentants va examiner à son tour le projet de loi et son assentiment est probable.

CONGO : le président Youlou invite les grandes puissances à tenir une conférence "au sommet" dans sa capitale

BRAZZAVILLE. — Le président de la République du Congo (ex-français), M. Fulbert Youlou, a invité hier le premier ministre de l'Union soviétique et les chefs des autres grandes puissances à tenir une conférence "au sommet", à Brazzaville. M. Youlou a également supplié "K" de ne pas se servir de la crise de Berlin comme d'un prétexte pour déclencher une nouvelle guerre mondiale. Le président congolais a lancé cet appel au chef soviétique dans un message qu'il a remis à une délégation parlementaire congolaise qui a quitté Brazzaville pour Moscou. Youlou a dit notamment: "La situation est angoissante pour tous les pays mais spécialement pour nous, jeunes États indépendants. Le monde vit dans la pensée terrifiante qu'un jour, pour des raisons que beaucoup de peuples ne comprennent pas, l'humanité entière sera plongée dans un cataclysme sans précédent". M. Youlou souligne enfin la situation de Brazzaville, au cœur de l'Afrique, ce qui lui permettrait d'accueillir une conférence dans les meilleures conditions.

ETATS-UNIS : le président Kennedy demande à l'industrie sidérurgique de ne pas relever ses prix

WASHINGTON. — Le gouvernement a manifesté publiquement pour la première fois, mercredi, ses craintes d'une hausse éventuelle des prix de l'acier, après avoir fait depuis déjà plusieurs semaines des pressions discrètes en ce sens auprès des industries concernées. Au cours de sa conférence de presse, en effet, le président Kennedy a exprimé la crainte qu'un relèvement des prix de l'acier et des produits qui en découlent ne provoque un mouvement inflationniste, ne ralentisse la relance de l'économie nationale et ne nuise à la balance des paiements. Il a exprimé l'espoir que les dirigeants de l'industrie sidérurgique "sauraient assumer pleinement leurs responsabilités". Le 1er octobre, la deuxième tranche de l'augmentation de salaires accordée aux ouvriers de la sidérurgie à la fin de 1959, sera versée par l'industrie et plusieurs porte-parole de la puissante industrie de l'acier ont déclaré récemment qu'ils ne sauraient souscrire à cet engagement sans relever les prix.

ETATS-UNIS : une commission sénatoriale s'inquiète de ce que les officiers généraux aient pu être "muselés"

WASHINGTON. — La Commission sénatoriale des forces armées a demandé hier au secrétaire à la défense, M. McNamara, de comparaître devant elle mercredi prochain et de venir témoigner sur les accusations selon lesquelles son ministère aurait "muselé" les officiers généraux. C'est le président de la commission, le sénateur R. B. Russell, démocrate, qui a pris l'initiative d'ouvrir cette enquête après avoir participé à une réunion à huis clos de sa commission, au cours de laquelle le sénateur S. Thurmond, autre démocrate, a réclamé l'intervention de la commission. Selon ce sénateur, les hauts fonctionnaires de la défense ont mis en pratique une politique qui interdit aux officiers généraux et en général aux officiers supérieurs d'écrire ou de prendre la parole en public sur des questions relatives "aux dangers du communisme, à l'infiltration des éléments subversifs", etc. Il a ajouté que les officiers se voyaient ainsi dénier un droit sacré, celui de la liberté de parole comme citoyens.

JAPON : l'ambassadeur du Japon à Ottawa est nommé à Paris et remplacé par un haut fonctionnaire des affaires étrangères

TOKYO. — Le gouvernement japonais a annoncé hier son ambassadeur au Canada, M. Toru Hagihara, et son ambassadeur en France, son prédécesseur, M. Charles de la Motte. M. Hagihara, directeur de la Maison Japonaise à la Cité universitaire de la capitale française, a Ottawa, Tokyo, a nommé comme ambassadeur M. Nobuhiko Ushiba, conseiller de première classe au ministère des Affaires étrangères. Le gouvernement japonais a donné leur agrément à la désignation des nouveaux ambassadeurs.

Tous les ex-candidats conservateurs se rencontreront au début d'octobre

En plus de discuter des divers aspects de l'organisation provinciale de leur parti, les députés et ministres progressistes-conservateurs du Québec ont décidé d'inviter tous les ex-candidats de notre province, qui ont déjà brigué les suffrages sous la bannière conservatrice. Cette rencontre aura lieu au début d'octobre. Au cours de cette récente réunion convoquée par M. Charles-Guy Paré, vice-président national du parti conservateur, les députés du gouvernement Diabaker, pour le district de Québec, ont ratifié la décision de leurs collègues de Montréal au sujet de la formation d'un secrétariat de presse provinciale. Trois députés feront partie

de ce nouvel organisme d'information composé de douze conseillers provinciaux. Pour sa part, M. Jean-Noël Tremblay, député de Roberval, représentera le district de Québec et M. Louis Joseph Pigeon, député de Joliette, l'Assemblée provinciale. M. Charles-Edouard Campeau, député de Saint-Jacques, a été désigné à cette fonction.

CRÉDIT M.G. INC.
31 Saint-Jacques ouest - Victor 2-1089
LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général
Ri. 4-3864
Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.
Montréal et environs

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts.
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
Garantie de 36 jrs ou de 4,000 mi. — Estime et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
5529, rue PAPINEAU — LA. 7-4518-19

Le président Luebecke rend visite à Berlin-ouest :

Plus graves que la violation répétée des traités, il y a les souffrances et l'angoisse créées par le bloc rouge

BERLIN. — Le président de la République fédérale d'Allemagne occidentale a déclaré hier soir que l'humanité est actuellement témoin d'une immense tragédie symbolisée par le mur dressé entre les deux secteurs de Berlin par le gouvernement communiste de l'Allemagne orientale. M. Heinrich Lübke est arrivé mercredi soir à Berlin-ouest où il doit passer quelques jours.

Hier, le chef de l'Etat de l'Allemagne occidentale a tenu à examiner le spectacle des barbelés et des murs de brique ou de béton dressés entre les deux secteurs de l'ancienne capitale du Reich. Il s'est ensuite adressé par la radio aux Allemands de l'est comme de l'ouest.

"Par la volonté du bloc communiste, une tristesse infinie, une profonde inquiétude, une tragédie humaine aux proportions immenses ont été créées, qui sont plus alarmantes encore que la violation répétée des accords et les menaces incessantes à la paix", a dit notamment le président, ajoutant: "Que peut penser l'opinion mondiale d'un régime qui en est réduit à recourir à de telles mesures pour se maintenir?" M. Lübke a ensuite invité les Allemands et les Berlinois de l'ouest à faire

tout en leur possible pour démentir aux citoyens de la République démocratique allemande qu'ils ne sont ni abandonnés, ni oubliés.

Barbelés renforcés
Le chef de l'Etat de la République fédérale a prononcé son allocution au terme d'une journée qui a été relativement calme et qui n'a été témoin d'aucun incident notable le long de la ligne de démarcation. Les détachements occidentaux continuent à effectuer des patrouilles de routine mais les tanks et les blindés ont été retirés de la frontière.

Côté communiste, des ouvriers continuent d'ériger une deuxième clôture de barbelés pour rendre encore plus difficile le passage à l'ouest. Des membres de la jeunesse communiste ont ar-

raché les antennes qui permettaient dans certains foyers de capter les émissions de télévision de l'Allemagne occidentale.

Fête pour Titov
Pendant ce temps, les autorités de la RDA se préparent à faire un accueil triomphal à l'astronaute soviétique Titov; le drapeau rouge a été hissé sur la porte de Brandebourg et les avenues sont pavées aux couleurs de la RDA et de l'Union soviétique.

C'est la première fois qu'un drapeau quelconque est hissé sur la porte de Brandebourg qui jusqu'au 13 août était le principal lieu de passage entre les deux secteurs de Berlin et considéré plus ou moins comme domaine neutre. Hier soir, des camions munis de haut-parleurs

ont défilé dans les rues de Berlin-est pour inviter les citoyens à pavoiser et à se rendre en foule aux endroits où auront lieu les principales manifestations en l'honneur de Titov.

D'autre part, la police de Berlin-ouest a révélé hier que depuis le 13 août — date de verrouillage de la frontière — cinquante-six membres des forces armées de la RDA ont fui à l'ouest et réclamé l'asile politique.

L'Ouest interdit des envois vers la RDA
BONN — Les Occidentaux ont interdit hier le décollage à destination de l'Allemagne orientale de deux avions de compagnies occidentales qui devaient conduire des groupes d'hommes d'affaires à la foire commerciale de Leipzig. Un porte-parole de l'ambassade britannique a déclaré que c'était là une riposte à la fermeture de la frontière entre les deux secteurs de Berlin et les deux Allemagnes par le gouvernement communiste de Pankow.

Les avions affrétés appartenant aux sociétés KLM (hollandaise) et Sabena (belge). Un porte-parole de l'ambassade américaine a dit que les deux compagnies avaient demandé plusieurs mois la permission d'utiliser les couloirs aériens occidentaux pour se rendre à Leipzig. C'est le groupe permanent des experts occidentaux sur les problèmes allemands qui a pris, à Washington, le décision de refuser cette permission; leur geste est dirigé non pas évidemment contre les deux grandes compagnies européennes mais contre la RDA.

Katanga : accusant Munongo de préparer un coup de main

L'ONU exige de Tschombé le renvoi immédiat du ministre de l'intérieur

ELISABETHVILLE. — L'Organisation des Nations Unies a exigé hier du président Tschombé l'expulsion immédiate de son cabinet du ministre de l'intérieur Godefroid Munongo sous prétexte qu'il aurait animé un complot ayant pour but l'assassinat de membres du personnel des Nations Unies. L'ONU a également accusé M. Munongo d'avoir laissé perpétuer sinon encourager "des atrocités commises à l'encontre de larges secteurs de la population de Katanga". C'est le chef de la mission de l'ONU au Katanga, M. C. O'Brien, qui a demandé au président Tschombé de limoger Munongo: "Nous avons de fortes raisons de soupçonner M. Munongo d'avoir suscité une conspiration visant à assassiner des membres du contingent international et de la mission de l'ONU", a dit le représentant des Nations Unies en ajoutant qu'en ce qui concerne les sévères commises contre des citoyens congolais, "des centaines de personnes, dont plusieurs avaient été cruellement battues, ont cherché refuge auprès des troupes de l'ONU à Elisabethville".

Tschombé fait enquête
M. O'Brien a dit: "Nous avons porté ces faits à la connaissance du président parce que nous pensions qu'il les ignorait et nous l'avons invité à envoyer un représentant visiter nos camps pour qu'il connaisse ce qui arrive aux Katangais qui tombent entre les mains de la police de Munongo".

Le président de la province sécessionniste a accepté d'envoyer le ministre de la justice, M. Ilunga, faire la tournée des camps mais a dit qu'avant de prendre une décision aussi grave que celle de renvoyer le ministre de l'intérieur, il doit pouvoir vérifier l'entière exactitude des accusations portées par l'ONU.

Quant à M. Munongo, il a convoqué hier soir une conférence de presse au cours de laquelle il a nié toutes les accusations portées par O'Brien en disant que Cremer est un criminel recherché par la police qu'il a été expulsé de la gendarmerie pour divers méfaits et notamment pour avoir fait feu sur des soldats de l'ONU alors qu'il était ivre.

spéciale", celle de tuer le plus possible de "resquies bleus". Cet officier, André Cremer, a précisé que le ministre katangais lui avait demandé de former un corps d'élite avec les meilleurs éléments de la gendarmerie katangaise pour attaquer les unités du contingent de l'ONU, en supprimant le plus possible et commencer par supprimer l'adjoint au représentant de l'ONU, M. M. Timberlaïne.

Cet officier belge a réclamé la protection de l'ONU de crainte que Munongo tente de le faire abattre.

Révolutions d'un officier belge
L'ONU a fait sa démarche auprès du président Tschombé après qu'un officier belge attaqué jusqu'ici à la gendarmerie katangaise a révélé que Munongo lui avait confié une "mission

SHEARER LUMBER CO. LTD.
50 BOUL. STINSON MTL. (angle côté-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

ARCHITECTES
DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES Charles David, associé 750, côte de la Place d'Armes MONTREAL — VI. 9-9191
DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES QUEBEC 6 — 683-8673 MONTREAL 34 — LA. 6-3073
PAUL LAMBERT ARCHITECTE 4050, Chemin Trafalgar MONTREAL — WE. 7-1388
PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE GRANBY — FR. 2-4309 MONTREAL — VI. 5-7866

DYNAMIQUE DES GROUPES ET PSYCHOLOGIE SOCIALE
Cours d'initiation : 25 heures les lundis soir de 8 h. à 10 h. du 18 septembre au 11 décembre
Les exposés porteront sur les sujets suivants:
Perception sociale Emotions de groupe
Sondages d'opinion Relations interpersonnelles
Attitudes sociales Communication sociale
Divers types de leadership
Pour informations et formules d'inscriptions écrire à:
Bernard Mailhot, O.P.
Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Ste-Catherine - Montréal 26
Les inscriptions doivent être faites avant le 12 septembre. Le nombre des participants est limité à 60

GARÇONS DEMANDÉS POUR LIVRAISON DU DEVOIR A DOMICILE
Dans les secteurs suivants: OUTREMONT, COTE-DES-NEIGES, VILLE MONT-ROYAL, NOUVEAU-BORDEAUX, BORDEAUX, ANUNTIC, MONTREAL-SUD, SAINT-LAMBERT, VILLE LEMOYNE, ROSEMONT, SAINT-LEONARD-DE-PORCELAINE, CITE SAINT-LAURENT, SAINT-BRUNO, PREVILLE, DUVERNAY, BELOEIL, LAVAL-DES-RAPIDES, MONT-VEAU, TITREAU, VILLE, VILLERAY, BOUCHERVILLE, CARTIERVILLE
LE DEVOIR — Victor 4-3361

La société canadienne-française et l'Eglise, tel est le thème de la huitième conférence de l'ICAP

La huitième conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques se tiendra à l'hôtel Le Monclair, à Sainte-Adèle, du 7 au 10 septembre, sur le thème: "La société canadienne-française et l'Eglise".

La séance d'ouverture, prévue pour 8 h. 45 jeudi soir, sera présidée par le président de l'Institut, M. Marcel Rioux. Trois conférenciers exposeront ensuite les aspects historiques du thème à l'étude.

Le R.P. Vincent Harvey, o.p., de l'université de Montréal, exposera d'abord comment le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat s'est posé dans différentes périodes, et comment il a été résolu. Puis M. Laurier-Lapierre, professeur au collège Loyola, à Montréal, analysera "les relations de l'Eglise et de l'Etat au Canada français".

La troisième conférence, "Du point de vue sociologique, effets de cette conjoncture historique, tant au niveau du comportement des individus qu'à celui du fonctionnement des institutions", sera donnée par M. Fernand Dumont, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval.

Le vendredi, après un forum "prise de bec" sur le sujet discuté la veille, et une réunion de groupes dans l'après-midi, trois autres conférences seront présentées dans la soirée. Cette séance plénière sera présidée par M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef au journal LA PRESSE.

Les conférenciers seront: M. l'abbé Louis O'Neill, de l'université Laval, "Comment l'Eglise considère-t-elle aujourd'hui, d'une façon idéale et pratique, l'aménagement des juridictions de l'Eglise et de l'Etat dans les régimes démocratiques?"; M. Marc Lalonde, de Montréal, "Du point de vue juridique, comment concevoir les rapports de l'Etat avec les pouvoirs spirituels et plus spécialement avec l'Eglise catholique dans la province de Québec"; et M. Bertrand Rioux, de l'université de Montréal, "Comment la société civile et l'Eglise doivent-elles évoluer au Québec pour s'adapter à la conjoncture actuelle?".

Le samedi matin, il y aura réunion générale, avec forum "prise de bec" sur le sujet discuté la veille. La séance sera présidée par Mme Jeanne Boucher. Le soir, la séance plénière sera présidée par M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux. Deux conférenciers, M. Vianney Décarie et le P. Gilles Bélanger, o.p., traiteront respectivement de la situation de l'Eglise dans l'éducation et les organismes socio-économiques.

Le dimanche matin, à 11 heures, une réunion plénière clôturera la conférence.

Requête refusée aux employés de CFCF-TV
OTTAWA — Le Conseil canadien des relations ouvrières a rejeté hier une demande faite par l'association des employés salariés de la compagnie Marconi pour qu'elle représente les employés de CFCF-TV à Montréal.

Ce poste de télévision appartient à la Canadian Marconi de Montréal.

M. A. H. Brown, vice-président du conseil, a décidé que l'Association n'a pu obtenir le nombre de votes nécessaires à un changement dans sa constitution qui lui aurait permis d'incorporer à ce groupement les salariés de la filiale de Marconi.

CONTRE LES ESSAIS NUCLEAIRES

Le CUCND va faire du piquetage devant l'ambassade soviétique

Les dirigeants de la Campagne inter-universitaire pour le désarmement nucléaire (CUCND) ont annoncé que les membres de cet organisme projettent de rencontrer l'ambassadeur soviétique à Ottawa pour lui remettre une lettre de protestation contre la décision de l'Union soviétique de reprendre les essais nucléaires.

La délégation se propose également de faire du piquetage devant l'ambassade soviétique dans la capitale fédérale pour appuyer leurs protestations, de 2h. à 3h. samedi, le 2 septembre.

M. Dimitri Roussopoulos, président du CUCND, a déclaré que c'est avec désespoir que l'organisme a appris la décision de l'Union soviétique. La reprise des essais nucléaires, a-t-il dit, signifie l'empoisonnement accru de la santé des Canadiens, des dommages à nos enfants et à des générations innombrables à venir. L'intention soviétique, conclut-il, est une intention criminelle contre laquelle tout le monde doit protester.

GASTON DE LAGRANGE VSOP
COGNAC Fine Champagne
Chosissez Gaston de Lagrange V.S.O.P. NO 131-F
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE - MONTREAL

Qui s'y connaît bien...

choisit bien!

BUFFET FROID
Ne manquez pas ce repas de gourmets digne de la table d'un roi
TOUS LES DIMANCHES
de 5 heures p.m. à 10 heures du soir
Sous l'habile direction du chef réputé TOUS LES CHEMINS
UN. 6-0768

HOTEL apointe ST JEROME

VOYAGEZ PAR Nordair

LE PLUS BAS \$30.00
ALLER-RETOUR PAR AVION TORONTO EN FIN DE SEMAINE
(Si vous voyagez entre le samedi et le lundi inclusivement)
Demandez aussi les tarifs spéciaux de fin de semaine pour KINGSTON • LONDON • SARNIA • WINDSOR
Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à NORDAIR-ME 1-4381
Ce service fonctionne en vertu d'un permis accordé par le gouvernement fédéral. Les tarifs sont susceptibles de changer sans préavis.
Nordair L'AVENIR DE L'EXTRÊME SUD AU GRAND NORD

Telegrammes de Québec

Par Marcel Thivierge

Le Conseil des ministres a siégé hier. Aucune nouvelle n'a été annoncée à la suite de cette réunion. Cependant, le premier ministre a déclaré qu'il donnerait, cet après-midi, une conférence de presse.

Le communiqué officiel quotidien de Bois-de-Coulonge annonçait hier que "l'état de lieutenant-gouverneur reste stationnaire."

Lors d'une réunion récente, les 21 députés conservateurs du district de Québec ont approuvé la formation d'un secrétariat de presse provincial. En plus de discuter, dit le communiqué, des divers aspects de l'organisation de leur parti, les députés et ministres ont décidé d'inviter tous les ex-candidats conservateurs de la province depuis la Confédération. Cette rencontre aura lieu en septembre. A-t-elle lieu avant ou après le congrès de l'Union nationale? "Nous n'en savons rien", a déclaré hier un porte-parole du secrétariat de Québec. Si cette rencontre a lieu avant le congrès, les députés et ministres conservateurs d'Outawa décideront-ils de faire une campagne discrète en faveur de tel ou tel candidat à la direction de l'Union nationale?

Des partisans de l'Union nationale se demandent si le dénommé A. Nadeau qui apparaît aux comptes publics depuis au moins 1955 avec un traitement de \$4,000 par année est le même que M. Armand Nadeau, maire de Sherbrooke et candidat à la direction de l'Union nationale. La mention "A. Nadeau, \$4,000" apparaît dans la section "Régie des loyers" des comptes publics de la province. Ces mêmes renseignements considèrent que la Régie des loyers est un nid à patronage et que si M. Armand Nadeau a retiré \$4,000 par année de la province "sans travailler", il occupe une maison de verre, quand démissionne les politiciers qui ont saisi l'Union nationale.

Le congrès... (Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

CIC: M. Garant...

(Suite de la première page)

Un incident s'est produit à l'issue de la première votation, qui portait sur la présidence. Le président de l'élection, M. Jos. Leblanc, avait en main 432 bulletins de vote alors qu'il n'y avait que 431 personnes dans la salle. On procéda donc à une nouvelle votation. Il y avait encore 432 bulletins de vote. Tout porte à croire qu'il s'agit simplement d'une erreur dans le comptage des délégués ayant droit de vote. Les deux factions intéressées ont écarté spontanément et radicalement la possibilité d'une fraude quelconque. On continua donc l'élection, comme si rien n'était arrivé. Mlle Stéphanette Potvin, de Chicoutimi, a été élue avec une majorité de 6 voix, tandis qu'à la deuxième vice-présidence, M. Aimé Nault, de Montréal, a été réélu; sa majorité a été de 32 voix.

Au poste de secrétaire, cependant, Mlle Madeleine St-Louis du mouvement "La Réaction", a défait Mlle Marguerite Foucault par 9 voix. De son côté, M. Aimé Brochu, de Québec, a été réélu trésorier de la CIC, obtenant 15 voix de plus que son adversaire, M. René Laurin.

Sur les six conseillers, trois ont été réélus par acclamation tandis que le groupe Gervais s'empara des trois autres postes. M. Normand Mandeville, Mlle Madeleine Aubert et M. Jean-Paul Croteau ont défait deux des administrateurs sortants et capté une vacance. Pour leur part, Mlle Laure Gaudreault, Mlle Thérèse Baron et M. Philippe Morin ont été réélus par acclamation.

C'est M. Morin qui est réélu à la "La Réaction".

Gérin-Lajoie... (Suite de la première page)

qui aspire à l'honneur et à la responsabilité d'éducateur s'astreignent d'abord aux disciplines intellectuelles supérieures et se donne d'abord l'envie de l'esprit, le discernement des valeurs, les méthodes de la recherche, la faculté d'adaptation nécessaire à quiconque doit dominer son temps et oeuvrer sur les intelligences et les problèmes humains. C'est une exigence nouvelle que vous venez-mêmes d'ajouter. Je n'en veux pour preuve que vos inscriptions, par centaines et par milliers, aux divers cours de perfectionnement qui se multiplient à votre intention. C'est une admirable réponse aux exigences de l'heure. En recherchant ainsi la compétence et l'envie de l'esprit universitaires, vous démontrez que votre engagement professionnel est entier, que vous voulez donner un rendement maximum. C'est rassurant de le constater au moment où le mode est à la réduction des heures de travail et devient parfois une véritable paranoïe. L'instituteur a toujours été chez nous le prototype du dévouement. Vous affichez déjà ainsi l'une des caractéristiques de la vie professionnelle authentique. En ce moment où les besoins de l'éducation sont si grands et où les effectifs sont malheureusement si réduits, il faut que chaque éducateur réponde efficacement à une consigne d'urgence: celle du rendement maximum. Vous constituerez aussi une véritable profession dans la mesure où vous saurez parfaire votre unité, décelez votre activité et agrandir votre idéal aux dimensions de votre Corporation générale. Vos syndicats, vos fédérations, votre Corporation ont abattu une énorme besogne, et ils continueront légitimement dans ce sens, pour vous assurer des traitements convenables et des conditions de travail efficaces. Mais, je le sais déjà, vous ne vous contentez pas de vous occuper des forces de vos organismes vers une contribution qualifiée et dynamique aux travaux de recherches et aux initiatives académiques qui favoriseront le progrès de l'enseignement et de l'éducation. Je ne doute pas que le temps de vos difficiles revendications et de vos laborieuses négociations soit bientôt dépassé. Il le faut, afin que vous puissiez tout ensemble vous donner à fond à l'activité de caractère professionnel.

Les réalisateurs...

(Suite de la page 3)

unit les étudiants et les autres travailleurs; L'AGEUR demande fortement à ses membres de respecter toute ligne de piquetage et d'appuyer la cause de toute grève légale par des mesures appropriées. Comme on peut le constater, cette prise de position est générale et chaque cas particulier sera examiné selon ses mérites et uniquement en pleine connaissance de cause.

Les aciéries averties de ne pas hausser leurs prix

WASHINGTON — Le président John Kennedy a averti les aciéries américaines de "faire face à leurs obligations" en évitant de hausser les prix de l'acier. Au cours d'une conférence de presse, le président a dit craindre que la moindre hausse de prix de ce produit de base n'entraîne une inflation laquelle nuirait à la reprise économique qui est en bonne voie de réalisation. Il a ajouté que ses conseillers économiques lui ont rapporté que les aciéries seraient en mesure d'absorber l'augmentation de salaires prévue pour le mois d'octobre tout en réalisant encore d'énormes profits.

Les instituteurs...

(Suite de la page 14)

vement à la vie publique de son milieu". 4) Qu'un comité spécial de la C.I.C. élabore et soumette aux commissions scolaires un projet rationnel de système de promotion des instituteurs et institutrices, de façon à mettre un terme à "l'arbitraire", au "favoritisme" et à la "fantaisie" qui semblent présider en certains endroits, aux changements de poste et aux promotions. 5) Que l'on cesse de faire "une discrimination préjudiciable à l'endroit des institutrices mariées en ce qui concerne la stabilité de leur emploi".

La tâche la plus urgente...

(Suite de la première page)

coeur même du système ou s'en-gendrent le dialogue entre l'âme et Dieu. "Les élèves qui auront de tels maîtres deviendront des hommes de bien, qui se serviront de la science et de la technique pour rendre le monde meilleur. "La grande pitié de notre enseignement chrétien, j'ose même dire le grand scandale qui afflige l'Eglise, poursuit le cardinal, c'est de constater que les chrétiens initiés aux mystères de la religion, durant dix ou quinze ans, semblent ignorer dans leur vie personnelle et professionnelle l'existence de Dieu, et n'ont jamais eu le courage d'introduire dans la société les principes économico-politiques que les papes modernes ont défini dans les grandes encycliques "Rerum Novarum", "Quadragesimo Anno" et "Mater et Magistra". "Oui, s'est exclamé le cardinal, il est temps que notre enseignement s'élargisse aux dimensions du monde. Il est temps que le mot "catholique" prenne tout son sens. Pour cela faut-il éprouver à vos élèves le charme de la charité universelle qui doit s'étendre à tous les peuples. "Donnez aussi à vos élèves la conscience de leur dignité et de leur personnalité et, partant, du précieux trésor de la liberté. Vous devez instruire vos enfants, les conduire sûrement aux degrés supérieurs du savoir, mais vous devez aussi les éduquer: leur apprendre le simple métier d'homme, d'honnêtes hommes, d'époux fidèles, de pères et mères dévoués, de citoyens conscients, de citoyens probes. Que cette lucidité leur fasse découvrir en même temps les besoins de leurs frères, afin que dans l'humilité chrétienne et dans la force de Dieu, ils puissent donner aux autres ce que Dieu leur a octroyé avec tant de générosité. "Une société qui ne peut pas s'appuyer sur de tels hommes est bien fragile. Elle pourra connaître l'ivresse de l'indépendance, elle exaltera sa puissance devant les nations; elle s'appellera empire ou démocratie, mais un jour, l'échafaudage croquera et entrainera tout dans sa ruine."

Le cardinal a aussi appelé aux instituteurs et institutrices leurs collègues responsables. Puisqu'il leur doit introduire leurs disciples dans le Royaume de Dieu. "L'enseignement de la religion ne doit pas être considéré comme une corvée ou comme une matière peu intéressante du programme, a dit le cardinal. "Il est évident que pour celui qui se contente du mot à mot du catéchisme, la période de religion devient intolérable, tant pour lui que pour les élèves. "La religion c'est une vie. Elle ne se limite pas à quelques heures d'explications plus ou moins intéressantes; elle doit pénétrer toute la vie; elle n'est pas un système de pensée, mais bien l'histoire d'un Dieu vivant qui nous appelle encore aujourd'hui à un dépassement de nous-mêmes. Elle n'est pas une barrière à nos libertés, mais elle nous introduit par l'Évangile et la Liturgie au

Occident; colère; Pékin: satisfaction

Washington...

(Suite de la première page)

LONDRES — Les milieux politiques occidentaux se sont montrés hier choqués et irrités de la décision prise par l'URSS de reprendre ses expériences thermo-nucléaires. La Chine communiste a, pour sa part, salué cette décision comme un moyen de faire réfléchir "les fauteurs de guerre". Lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré que la décision soviétique "ignore avec mépris" les espoirs de l'humanité de voir se terminer les expériences thermo-nucléaires. "En même temps, un savant qui se trouve à une conférence en Angleterre a déclaré qu'un seul essai de bombe soviétique de 100 mégatonnes pourrait envoyer dans l'atmosphère autant de radiations que toutes les expériences qui ont eu lieu avant la décision prise il y a trois ans sur le moratoire. On projette des défilés de protestation devant les ambassades soviétiques de Londres et de Copenhague. Pékin réagit

M. J.-J. Bertrand...

(Suite de la première page)

Réticences Le candidat a révélé que dans certains coins de la province ses propos sur les abus du patronage n'emportaient pas l'adhésion de ses auditeurs. Mais la majorité des partisans de l'Union nationale sont convaincus qu'il faut un renouveau en profondeur au sein de notre parti. M. Bertrand a ajouté qu'une large partie de la population attendait ce renouveau pour donner à l'Union nationale la confiance qu'elle a donnée à tort au parti libéral lors des dernières élections.

Les réalisateurs...

(Suite de la page 3)

unit les étudiants et les autres travailleurs; L'AGEUR demande fortement à ses membres de respecter toute ligne de piquetage et d'appuyer la cause de toute grève légale par des mesures appropriées. Comme on peut le constater, cette prise de position est générale et chaque cas particulier sera examiné selon ses mérites et uniquement en pleine connaissance de cause.

Les aciéries averties de ne pas hausser leurs prix

WASHINGTON — Le président John Kennedy a averti les aciéries américaines de "faire face à leurs obligations" en évitant de hausser les prix de l'acier. Au cours d'une conférence de presse, le président a dit craindre que la moindre hausse de prix de ce produit de base n'entraîne une inflation laquelle nuirait à la reprise économique qui est en bonne voie de réalisation. Il a ajouté que ses conseillers économiques lui ont rapporté que les aciéries seraient en mesure d'absorber l'augmentation de salaires prévue pour le mois d'octobre tout en réalisant encore d'énormes profits.

Les instituteurs...

(Suite de la page 14)

vement à la vie publique de son milieu". 4) Qu'un comité spécial de la C.I.C. élabore et soumette aux commissions scolaires un projet rationnel de système de promotion des instituteurs et institutrices, de façon à mettre un terme à "l'arbitraire", au "favoritisme" et à la "fantaisie" qui semblent présider en certains endroits, aux changements de poste et aux promotions. 5) Que l'on cesse de faire "une discrimination préjudiciable à l'endroit des institutrices mariées en ce qui concerne la stabilité de leur emploi".

M. Bellemare...

(Suite de la page 3)

— "Mais une fois élu, le chef devra-t-il tenir compte de ce programme?" M. Bellemare: "Laissez-moi vous dire qu'il y a une différence entre un programme politique réaliste et un programme électoral. On en sait quelque chose avec le programme national. Nous, de l'Union nationale, nous voulons élaborer un programme réalisable, qui tiendra compte de l'autonomie provinciale, de l'entreprise privée, de l'éducation accessible à tous. Il n'y aura pas de surenchère électorale ni de socialisme d'État. Nous croyons en la réforme de l'individu." Les journalistes ont posé un grand nombre de questions sur cette réforme de l'individu. Finalement perdus dans la haute philosophie politique, journalistes et M. Bellemare ont préféré donner leur langue au chat. — "Y aura-t-il un congrès annuel de l'Union nationale?" M. Bellemare: "C'est fort possible. "Qui dirigera l'Union nationale, les comités de comté ou le chef?" M. Bellemare: "Le chef aidé par les présidents de comté. Il n'y aura sûrement pas de Fédération de l'Union nationale. Je ne me l'en existe une du parti libéral." D'ailleurs, croyez-vous sincèrement que M. Lesage tient son mandat de la Fédération et qu'il met en jeu son poste de chef à chaque réunion annuelle de cet organisme?" Les interrogateurs devenant les interrogés, la conférence de presse a pris fin.

On proteste...

(Suite de la page 14)

tion" ni l'organisation préalable de toute cette histoire, ni l'effet psychologique qui en est résulté et qui s'est manifesté dès dimanche soir, "à l'ouverture du congrès. Elle a précisé que pour la première fois depuis dix ans, le congrès s'est déroulé dans une "atmosphère de rivalité, de lutte, qui est préjudiciable à une profession comme la nôtre." A cause de cette "politicaille" et-telle ajoutée, nous avons "oublié les problèmes essentiels". Au lieu de consacrer les assises du congrès à nos problèmes, nous avons assisté à la création de "deux partis adverses, à des séances intensives de bourrage de crâne et de préparation d'élection", a déploré le membre du C.I.C. d'administration de la C.I.C., M. Albert Gervais a aussitôt riposté. Faisant allusion à M. Nault, il a affirmé: "Je suis fort étonné de voir dénoncer les échos de notre mouvement par la voix même du personnage qui a si bien su lui-même exploiter les journaux quand cela faisait ses affaires." Le directeur de "L'Enseignement" a souligné que le public est intéressé à savoir ce qui se passe au sein de la C.I.C., parce que l'organisation professionnelle des instituteurs a des réflexions sur toutes les "conditions scolaires" en vigueur dans la province. "La mal est assez grave pour que ça prenne une grosse cabale", a-t-il ajouté.

Moscou...

(Suite de la première page)

— "L'augmentation des effectifs militaires reste cependant improbable si l'on tient compte de la situation actuelle dans nos forces armées et de leurs besoins. L'ARC, par exemple, se dit capable de pouvoir remplir 3,000 nouveaux postes dans les stations de radar confiées à sa surveillance tout en demeurant dans la limite de ses 51,000 hommes. Il est à noter qu'au cours des deux dernières années, les forces armées ne se sont guère pré-occupées de faire du recrutement. Ces observations ont été confirmées peu après par le directeur de l'Observatoire de géophysique de Faenza, Italie. Bienôt, une explosion MO-COU. — Les cercles diplomatiques occidentaux à Moscou attendent à ce qu'une puissante explosion expérimentale d'armes nucléaires se produise incessamment pour appuyer l'annonce par le gouvernement soviétique de la reprise des expériences nucléaires. Les observateurs militaires des ambassades occidentales sont généralement d'avis que la décision annoncée soudainement par Moscou indique que les soviets russes ont mis au point de puissantes armes nouvelles et n'attendent plus très longtemps pour les expérimenter. Une bombe fantastique? "Voici plusieurs mois que l'Union soviétique a démontré qu'elle avait perdu tout intérêt à la conférence tripartite de Genève sur l'interdiction permanente des essais nucléaires... Et nous avons ici l'impression que la décision de reprendre les expériences a été adoptée voici au moins un mois... Ainsi, il est possible aux savants et techniciens militaires soviétiques de se livrer à l'importer quel moment déformés, et sans doute dans les tout prochains jours, à de nouvelles expériences", a déclaré un diplomate occidental. On se demande si l'URSS expérimentera réellement une bombe "fantastique" ayant une puissance de 100 millions de tonnes TNT. M. Bellemare a laissé entendre le long communiqué publié mercredi à Moscou. Pareille bombe serait 5,000 fois plus puissante que celle lâchée par les Américains sur Hiroshima, en 1945.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

Le congrès...

(Suite de la première page)

432 votes. Dans le même sens, les autres administrateurs qui ont été élus, n'ont obtenu que de faibles majorités. Il est ainsi permis de parler d'une victoire morale pour les partisans de M. Albert Gervais et de "La Réaction". Ces derniers préconisent une large extension des services techniques que la Corporation accorde aux fédérations et associations dans le but de les aider à régler leurs problèmes syndicaux. Ils soulignent, à ce sujet, que dans plusieurs centres de la province, les syndicats d'instituteurs n'étaient pas ou étaient mal organisés que les conventions collectives y étaient nettement insuffisantes en ce qui a trait aux conditions de travail, en particulier les salaires. Ils affirment surtout qu'il n'y avait pas de lien entre les syndicats et les instituteurs, qu'une participation réelle aux activités syndicales était préalable à toute action sur le plan académique. C'est en s'unissant et en travaillant dans leurs syndicats que les instituteurs vont sentir la nécessité d'une action collective dans le milieu et l'importance pour eux de s'améliorer au point de vue professionnel et académique. "Avant de mettre un toit, nous a déclaré l'un d'eux, il faut établir une base." M. Garant et son groupe au contraire, ont soutenu que la base est maintenant existante. Voilà dix ans que nous faisons principalement des conventions syndicales, proclamaient-ils. Il est maintenant temps de se consacrer en premier lieu aux activités académiques. En ce qui concerne ces activités académiques, nous n'avons pu déceler de différences marquées entre les deux factions. Exception faite, bien entendu, de la priorité à lui accorder ou à lui refuser par rapport aux questions proprement syndicales. De part et d'autre on affirmait que les instituteurs, assumant pleinement leurs responsabilités, doivent s'occuper eux-mêmes de leurs propres problèmes, à savoir ceux de l'éducation. Ils doivent en outre, en tant que corps, prendre officiellement position sur toutes les questions importantes qui surgissent dans leur milieu social. Ils doivent voir surtout à ce qu'on leur reconnaisse un véritable statut professionnel. Au-dessus de tout ceci, évidemment, une amélioration toujours plus poussée des instituteurs au niveau académique. La division qui est survenue au cours du congrès a relégué aux oubliettes le thème de ces assises: "L'instituteur face aux exigences modernes." Toutefois, cette dissension semble avoir provoqué un réveil chez les instituteurs comme chez les dirigeants de la Corporation. Ce réveil et le dynamisme qui en est résulté apporteront peut-être des bienfaits supérieurs à ceux qu'aurait pu fournir une étude intensive du thème. Pour ce qui est de l'unité des instituteurs catholiques de la province, il ne semble pas qu'elle doive en souffrir énormément. Une chose est cependant certaine sans prendre l'allure d'un conflit, comme cela s'est produit au congrès, les différences d'opinions qui se sont manifestées avec violence au cours des derniers jours, vont continuer de s'opposer pendant quelques années encore.

M. Bellemare...

(Suite de la page 3)

— "Mais une fois élu, le chef devra-t-il tenir compte de ce programme?" M. Bellemare: "Laissez-moi vous dire qu'il y a une différence entre un programme politique réaliste et un programme électoral. On en sait quelque chose avec le programme national. Nous, de l

L'Imperial Oil octroie deux bourses d'étude

L'Imperial Oil Limited a accordé des bourses de \$2.800 chacune à deux jeunes Montréalais pour quatre années d'études universitaires. Ces bourses sont au nombre de onze que distribue la compagnie à travers le Canada, cette année, aux enfants ou pupilles de ses employés actuels, retraités ou décedés.

Les boursiers sont M. Bernard-André Genest, 18 ans, nouveau diplômé du collège de Montréal, et M. Rodney B. Birrell, 17 ans, finissant cette année au St-Laurent High School.



(Photo Le Devoir)

Messe anniversaire de la mort de Bourassa

A la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, hier, près d'une centaine de personnes ont assisté à la messe pour l'âme de Henri Bourassa, à l'occasion du neuvième anniversaire de sa mort, célébrée par M. l'abbé Jean-Paul Morin, aumônier de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec; le servait était M. Joseph-Henri Bourassa, petit-fils du fondateur du Devoir.

Sur cette photo, prise après la cérémonie, on remarque: MM. Maurice-L. Faucher, Jos. Mercure, Esdras Minville, le

juges Omer Côté, le maire Jean Drapeau, Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint du Devoir, le notaire J.-Marie Savignac, Jean Séguin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Pierre Laporte, éditeur du Devoir, Jean Melançon, Roland Grandchamp.

On remarquait aussi dans l'assistance, Mlle Anne, Jeanne et Marie Bourassa; M. Hughes Poulin, président régional de l'A.J.C., Me Philippe Ferland, le Dr Albert Bertrand, MM. Henri Vander-

voorde, président de l'Union nationale belge, le notaire Jean Martineau, président de la section Henri-Bourassa de la St-Jean-Baptiste, Hertel Lacroix, président de l'Association des parents protestants de langue française; M. et Mme François Robillard, Mme Omer Côté, Mme Théo Saint-Germain, Mlle Louise Laurin de l'A.J.C., Mme Emile Benoist, Mlle Thérèse Martel, M. l'abbé Laurent Charbon, MM. Arthur Lefebvre, Rodolphe Laplante, Alfred Charpentier, Philippe Ritchot, J.-Robert Bonnier, Louis Robil-

lard, Lucien Desbiens, Séraphin Vachon, Ubalde Beaudry, Damien Jasmin, Raoul Bernier, Roland Houle, Dominique Léger, Elie Rodier, J.-G. Léonard, Jean Héroux, Albert Damour, Jean-J. Mercier, Armand Lavergne, L. Foisy-Foley, L.-O. Brunet, J.-S. Cadieux, Jean Houle, Elzéar Soucy, le notaire O.-A. Bégin, Jean Archambault, Lionel Dal-laire, L.-Elphège Tessette, Conrad Bock, Aquila Lapointe, Lucien Houle, Emilien Morin, Percy Foy, Jean Bonnel, J.-B. Lacroix, R.-L. Séguin, Adrien Courville.

\$620,00 pour la construction d'un pont sur la Manicouagan

QUEBEC — La Commission d'énergie hydro-électrique vient d'accorder deux contrats au montant total de \$620.000 pour la construction d'un pont sur la rivière Manicouagan.

Dominion Bridge, de Montréal, a obtenu le contrat pour la structure d'acier, au prix de \$386.680, et Lepinay Inc., de Québec, celui de l'infrastructure des voies d'accès, au prix de \$233.480.

Fin de la grève au pont Mercier

Un porte-parole de la compagnie Dufresne Engineering a déclaré hier que la plupart des hommes qui ont déclenché une grève sur le pont Mercier au début de la semaine se préparent à retourner au travail en acceptant les conditions faites par la compagnie.

Les ouvriers demandaient que leur salaire soit porté de \$16 par jour à \$25, à cause des conditions dangereuses de travail. Ils ont cependant abaissé leurs exigences à \$20 après que la compagnie eut offert \$18 en contre-proposition.

La maison Dufresne travaille à ajouter deux voies au pont Mercier.

Ottawa retient les services de M. Dolan

OTTAWA — L'administration municipale de la capitale canadienne a retenu les services de M. D. Léon Dolan, ancien consul général du Canada à San Francisco et ex-directeur de l'Office fédéral du tourisme, comme organisateur de sa Corporation de développement commercial et industriel.

TELEX permettra d'alerter tous les postes de police simultanément

Depuis minuit, la police de Montréal dispose d'un système de communications qualifié de l'un des meilleurs de l'Amérique du Nord.

Le système qui a subi avec succès les épreuves hier en présence des officiers supérieurs de la police et est entré en vigueur à minuit, permet de communiquer instantanément avec l'un ou tous les 23 postes de police de Montréal.

Le réseau appelé Echange Telex automatique rend également possible la communication avec la Gendarmerie royale, la police de Toronto, Scotland Yard, Interpol et tout autre service policier important.

Réunion de l'Association des inspecteurs d'écoles

L'Association canadienne des inspecteurs d'écoles de langue française, un groupement qui compte quelque 300 membres venant de neuf provinces canadiennes, a tenu son premier congrès annuel, à Charlotte-town.

L'Association a adopté une constitution et élu les membres de son comité directeur. Ont été élus: MM. Adélaïde Gieson, d'Ottawa, président; Richard Bergeron, Sherbrooke, vice-président; Léopold Poulin, Québec, secrétaire; Alexandre J. Lavoie, Campbellton, N.-B., et l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, directeurs.

Le chef intermédiaire du service de police de Montréal, M. Adrien Robert, dit que ce réseau est indispensable à la lutte contre le crime dans la métropole car, grâce à lui, il sera possible d'obtenir presque instantanément, une coordination complète des services de police, soit dans toute la ville ou seulement dans quelques secteurs déterminés.

Mis au point par le service des communications des deux grandes compagnies ferroviaires, le réseau permet à l'un ou l'autre des 23 bureaux de police de la ville d'avertir le quartier général de n'importe quelle situation demandant des mesures immédiates, par exemple la

fuite de bandits qui viennent de commettre un vol de banque.

Dans l'espace de quelques secondes, le quartier général peut à son tour donner l'alerte aux policiers d'autres postes, des certaines banlieues et même de la police provinciale, afin de bloquer toutes les issues aux fuyards.

Composition manuelle

On appelle le réseau l'Echange Telex Automatique. Des machines du type des téléscripteurs ont été installées dans tous les postes; elles comportent un cadran de téléphone.

En composant divers numéros de deux chiffres, le quartier général peut atteindre n'importe quel poste ou lancer l'alerte générale d'un seul coup, en composant 98; dans les postes peuvent s'appeler entre eux. Les messages s'inscrivent à la vitesse de 66 mots à la minute. Le coût mensuel d'opération s'élève à \$2.400.

Ce sont les deux limiers experts, MM. Way et Gaubiac, amenés à Montréal par l'administration civique qui ont recommandé l'installation de ce système.



L'assistant-directeur de la police de Montréal Charlemagne Durouchet regarde fonctionner le nouvel appareil TELEX permettant à la police de Montréal d'alerter simultanément tous les postes de la ville.

L'UCC se préoccupe de l'orientation et de l'éducation des jeunes ruraux

JONQUIERE. — Sans négliger les problèmes professionnels intéressant la classe agricole, la Fédération de l'Union catholique des cultivateurs du Saguenay s'est longuement attardée à l'étude des problèmes de la jeunesse rurale, principalement de l'orientation et de l'éducation des jeunes ruraux, lors du congrès annuel qui s'est déroulé à Jonquière.

Plus de 650 cultivateurs venant des 60 paroisses rurales de la région du Saguenay ont participé à ces assises, sous la présidence de M. Joseph Bouchard, Son Excellence Mar Marius Paré rehaussait de sa présence cette réunion de la classe agricole saguenéenne.

Les écoles secondaires

Le Dr Wilbrod Dufour, président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi a traité du problème des écoles secondaires en milieu rural.

M. Dufour a suggéré plusieurs moyens de régler ce problème, soit par la fusion de plusieurs commissions scolaires en une seule, soit par la création d'une école secondaire pour le milieu rural. Le conférencier a insisté auprès des congressistes pour que les commissions scolaires rurales gardent un droit de regard dans les nouvelles organisations. Il fut également question d'une 10e et d'une 11e année avec spécialisation en agriculture comme il existe des options pour les études commerciales ou scientifiques. M. Dufour a déclaré que l'agriculture étant une véritable profession, il faut au jeune qui se destine à la terre une instruction adaptée aux besoins de sa profession.

gard dans les nouvelles organisations. Il fut également question d'une 10e et d'une 11e année avec spécialisation en agriculture comme il existe des options pour les études commerciales ou scientifiques. M. Dufour a déclaré que l'agriculture étant une véritable profession, il faut au jeune qui se destine à la terre une instruction adaptée aux besoins de sa profession.

L'orientation

M. l'abbé Antoine Tremblay, conseiller en orientation, a déclaré que le rôle des parents reste primordial en orientation.

Le devoir des parents est de conseiller et d'appuyer leurs enfants mais non pas de les forcer ou de les obliger à aller dans telle ou telle voie. Il a dit qu'un des dangers de l'époque, c'est de laisser les enfants seuls devant leur avenir.

Il a dit que le rôle du conseiller en orientation est d'aider les parents dans l'orientation de leurs enfants, mais non de les remplacer. Il a incité les parents à enseigner à leurs enfants les métiers de la ferme. La ferme, dit-il, est une véritable école qui prépare aux différentes écoles spécialisées.

Le maire Drapeau proclame la Semaine de l'étiquette syndicale

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a voulu rendre hommage aux employeurs et aux organisations syndicales qui collaborent sous le signe de l'humanisme, en proclamant hier la Semaine de l'étiquette syndicale, qui s'étendra du 4 au 10 septembre.

Le maire Drapeau a lu la proclamation dans son bureau de l'hôtel de ville de Montréal, en présence de nombreux représentants des organisations syndicales affiliées au Conseil du travail de Montréal (C.T.C.).

Plus d'une soixantaine de représentants syndicaux, ainsi que les membres de l'exécutif du Conseil du travail de Montréal dont le président est M. Louis Laberge, ont assisté à la cérémonie.

Le maire de Montréal a dit que la proclamation qu'il faisait "voulait être un hommage tout particulier à l'esprit de compréhension réciproque qui doit toujours animer les employeurs et les employés au moment d'établir les conditions de travail qui s'exprimeront dans une convention.

"Les bonnes conventions de travail, a dit le maire Drapeau, sont une garantie de l'ordre social et elles ne peuvent jouer pleinement leur rôle ultime que si les deux parties en présence traduisent avec dignité une conception humaniste des fonctions indispensables de l'employé et de l'employeur.

La Semaine de l'étiquette syndicale, a-t-il dit, doit être un rappel de la haute signification des accords d'employeurs-employés", en même temps

qu'un hommage aux conventions conclues sous le signe de l'humanisme".

Price Bros. accorde une hausse de 2 cents

RIMOUSKI — Les employés de la compagnie Price Brothers de Rimouski ont accepté une augmentation de deux cents l'heure rétroactive au premier janvier 1961 pour ainsi écarter tout danger de grève à l'établissement de Rimouski.

Les syndiqués se sont réunis au local du syndicat affilié à la CSN, pour accepter les offres de la compagnie.

Le syndicat de l'industrie du bois négociait pour un renouvellement de contrat de travail et depuis janvier dernier les deux parties ne pouvaient en venir à une entente. Par un vote presque unanime, les employés de la compagnie Price ont accepté des offres d'une augmentation de deux cents l'heure contre un paiement de 10 cents qui était demandé depuis janvier dernier.

Un vote de grève avait été pris et l'ordre de grève devait être donné vers le début de la semaine. Environ 200 travailleurs de l'établissement de Rimouski sont concernés.

Incomparables Deux nobles liqueurs

Bénédictine

La Grande Liqueur Française

La liqueur d'après-dîner fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France

B et B

Une liqueur au goût plus sec

La saveur exquise de la Bénédictine mariée au superbe bouquet du Cognac



Nous, distillateurs, disons:

LA ROUTE ET LA BOISSON NE FONT PAS BON MÉNAGE

Le bon whisky est un produit de luxe pour des occasions bien particulières. Et lorsque l'on se pique de bien savoir vivre, on doit parfois pouvoir formuler un "refus élégant".

Ni le whisky, ni aucune autre liqueur alcoolique, n'est à recommander lorsque vous devez prendre le volant. La route et la boisson ne font pas bon ménage.

Toute personne sensée doit se pénétrer de cette grande vérité, surtout durant le week-end de la Fête du Travail, alors que la circulation est très dense sur les grand-routes de Québec.

Si vous devez conduire durant le prochain week-end, nous vous conseillons d'y réfléchir à deux fois avant de boire; ne prenez pas d'alcool avant de conduire.



LA MAISON SEAGRAM
L'HOMME QUI PENSE À DEMAIN... PRATIQUE LA MODÉRATION AUJOURD'HUI



SÉANCES PUBLIQUES CONSEIL DU TOURISME

Conformément aux dispositions de la "Loi concernant le tourisme", laquelle est entrée en vigueur le 1er avril 1961, un Conseil du Tourisme a été constitué dans le but d'étudier les meilleurs moyens de résoudre les problèmes du tourisme dans la province, de recommander les mesures propres à assurer la coordination de l'activité touristique et de faire rapport de ses constatations au Secrétaire de la Province.

Le Conseil du Tourisme tiendra neuf séances publiques, en différentes régions du Québec, au cours des prochaines semaines. Tous les organismes et citoyens qui ont des suggestions à lui présenter auront l'occasion de le faire sous forme de mémoires écrits.

Afin qu'il n'existe aucun doute quant à celle des séances au cours de laquelle chaque groupement ou citoyen pourra être entendu, l'énumération des neuf endroits où les séances auront lieu comporte dans chaque cas la liste des comités à l'intention desquels chaque réunion sera tenue:

Mont-Joli, 18 septembre 1961, 8 h. p.m. — Bonaventure, Duplessis, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saguenay et Témiscouata.

Chicoutimi, 19 septembre 1961, 8 h. p.m. — Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean et Roberval.

Hull, 2 octobre 1961, 2 h. p.m. — Gatineau, Hull, Papineau (partie sud) et Pontiac.

Val-d'Or, 3 octobre 1961, 2 h. p.m. — Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

Sherbrooke, 23 octobre 1961, 2 h. p.m. — Arthabaska, Bagot, Bromé, Compton, Drummond, Frontenac, Mégantic, Missisquoi, Nicolet, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe et Yamaska.

Shawinigan, 25 octobre 1961, 2 h. p.m. — Champlain, Lavolette, Maskinongé, St-Maurice et Trois-Rivières.

St-Jovite, 6 novembre 1961, 2 h. p.m. — Argenteuil, Labelle, L'Assomption, Montcalm, Papineau (partie nord) et Terrebonne.

Montréal, 8 novembre 1961, 10 h. a.m. — Beauharnois, Berthier, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Iberville, Joliette, Laval, Napierville-Laprairie, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, St-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Veillon et comtés de l'île de Montréal.

Québec, 14 novembre 1961, 2 h. p.m. — Beauce, Belleschasse, Charlevoix, Dorchester, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, Montmorency, Portneuf et comtés du Québec métropolitain.

Tout mémoire destiné au Conseil du Tourisme devra être adressé en dix copies, au moins une semaine avant chaque séance publique, comme suit:

Conseil du Tourisme de la Province de Québec,
a/s de monsieur le secrétaire,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

Il convient de noter que cette première série de séances publiques a pour but de permettre au Conseil du Tourisme de recueillir des données d'intérêt général sur la situation du tourisme à l'échelle provinciale. L'an prochain, le Conseil pourra visiter à nouveau toutes les régions afin de procéder à l'étude de problèmes plus particuliers.

OFFICE DU TOURISME DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC

Léon Lévesque, Secrétaire de la Province et ministre chargé du Tourisme • Robert Pérois, Directeur

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

"L'Ange bleu" de Sternberg

A PELYSÉE

Par Jean Basile

Certains critiques et parmi les plus grands ont bien voulu trouver dans "L'Ange bleu" une étude de la déchéance de la bourgeoisie allemande à la veille de l'avènement du fascisme en Allemagne. Il se peut que Josef von Sternberg ait voulu, en effet, décrire une société décadente (et la galerie de personnages, grimaçants l'imprime presque), mais reste-t-il vraiment, en 1961, quelque chose de ce "message" social. On peut répondre par la négative. L'historique de ce professeur rempli de principes, de complexes, de nos jours, une tout autre portée; portée plus grave, plus intérieure aussi. En vérité, les personnages se sont "typés" et rejoignent sans peine la troupe des monstres, des grands monstres littéraires, théâtraux et cinématographiques. De même, le film, dépassant ses qualités techniques étonnantes, pour l'époque de sa réalisation, prend rang parmi ce qu'il faut bien appeler les chefs-d'œuvre, faute d'une terminologie moins grandiloquente.

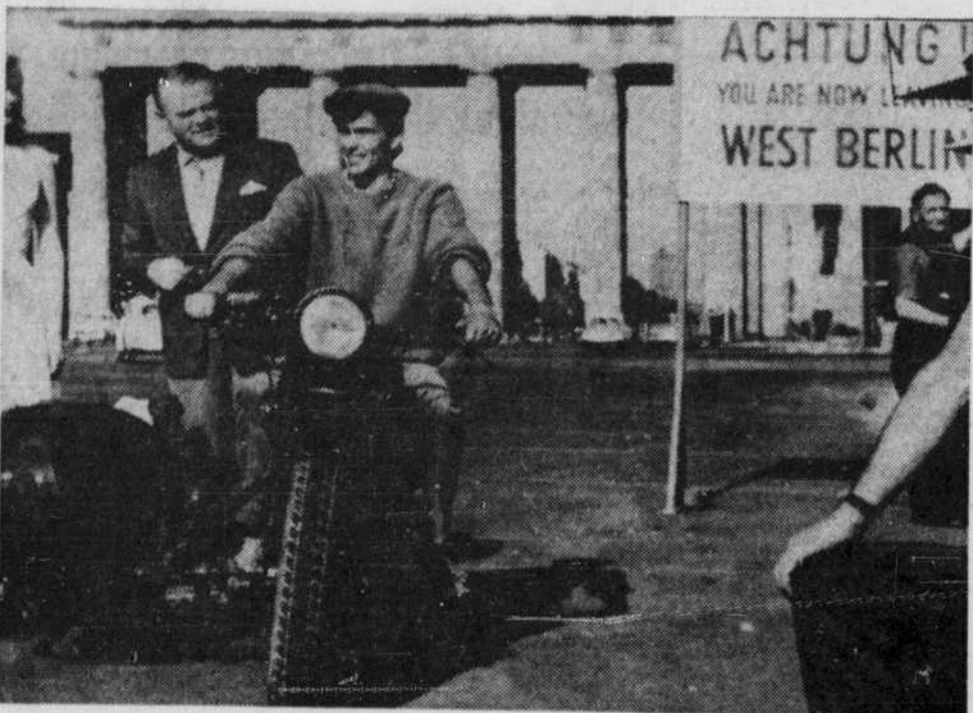
acceptée mais hait l'a relégué à la moindre place alors que cette place aurait dû être la première par intermède. Et si Sternberg insiste parfois cruellement, la grande pitié qui lui a inspiré la peinture de ce milieu de cabotins et de filles faciles, le rapproche des romanciers russes: le salut est proche de la perdition... Et puis il y a Marlène Dietrich, la très grande Marlène, l'égalée de Garbo, le monstre des monstres. Il faut la voir dans "L'Ange bleu" presque grasse, garçonnière mais présente à tous les instants, plus femme, plus animal érotique que n'imagine laquelle de nos aqueu-

ses cinématographiques modernes. Admirablement vue et sentie par Sternberg, elle confère au film un parfum inimitable. C'est Eve ayant mangé la pomme. Certaines séquences sont, en la fait, des morceaux d'anthologie inlassablement imités depuis (quand elle chante le thème du film par exemple, repris par Fréhel dans "Pépé le moko" et tout à fait proche Méliès Mercouri dans "Jamais le dimanche"). Rien que pour elle (mais je me hâte de dire qu'elle n'est qu'une des nombreuses qualités d'un film exceptionnel). "L'Ange bleu" vaut plusieurs dérangements.

Marlène, quelques années après "L'Ange bleu", s'est américanisée, elle aussi. Jamais pourtant elle ne fut davantage que dans ce film de Sternberg, la très grande Marlène, l'égalée de Garbo, le monstre des monstres.



Marlène, quelques années après "L'Ange bleu", s'est américanisée, elle aussi. Jamais pourtant elle ne fut davantage que dans ce film de Sternberg, la très grande Marlène, l'égalée de Garbo, le monstre des monstres.



La crise de Berlin ne préoccupe pas seulement les hommes politiques. Les cinéastes ne veulent pas être en reste. "Un, deux, trois" que Billy Wilder tourne actuellement à Berlin relate, en effet, les aventures d'un jeune Beatnik de Berlin Est aux prises avec les difficultés qu'engendre la présente crise. Horst Buchholz (Marius du film de Fanny) en est la vedette.

COMEDIE CANADIENNE: pour ouvrir la nouvelle saison cinématographique de la Comédie Canadienne, deux films ont été retenus. Il s'agit du "Grand secret", réalisé par Gerald Calderon et "Une manche et la belle", réalisé par Henri Verneuil, d'après un roman de James Hadley Chase. — Ces deux films français sont présentés en version intégrale et en première canadienne.

Nouvelle saison, le 15, au Rideau Vert

Le 15 septembre prochain débutera au théâtre Stella la deuxième saison du Rideau Vert dans cette salle. La même politique que l'année dernière sera observée; spectacle mensuel débutant le 15. Il y aura neuf spectacles, cette saison. La pièce inaugurale de la saison du théâtre d'Yvette Brind'Amour sera "Pas d'âge pour l'amour", comédie de Roger Ferdinand, présentée à Paris il y a deux ans sous le titre de "Les croquants se portent bien". Le spectacle sera mis en scène par Gérard Poirier, qui signera ainsi la première mise en scène de sa carrière. La distribution comprendra Antoinette Grioux, André Fouché, Nina Diaconesco, Lise-Lasalle, Jean Besré, Louise Latraverse, André Cailloux et Jacques Galipeau.

Londres

Le Goya, volé dernièrement à la National Gallery de Londres, serait entre les mains d'un personnage "charitable" qui réclame par lettre anonyme le versement de \$392,000 (qui seront versés à des oeuvres pieuses!) avant la restitution.

de la peinture de la galerie nationale. La lettre donne des détails sur les chiffres et les étiquettes du portrait pour bien faire voir que l'auteur est en possession du tableau. La lettre dit que la demande de 140,000 livres pour la charité "est une tentative de vider les poches de ceux qui aiment plus l'art que la charité." "La peinture n'est pas endommagée, dit la lettre, sauf une couple d'égratignures sur les côtés. Le portrait lui-même est parfait. Si on recueille des fonds, on devra le faire rapidement en promettant un pardon sans conditions aux coupables et la peinture sera retournée. Aucun membre du groupe responsable de cette escapade n'a de dossier criminel. Toutes les bonnes gens sont invitées à donner leur argent et à faire en sorte que cette affaire se termine rapidement."

L'auteur d'une lettre à n'y me a prétendu aujourd'hui qu'il "possède" le portrait du duc de Wellington par Goya volé la semaine dernière dans la galerie nationale de Londres et qu'il était prêt à le "donner" pour 140,000 livres (\$392,000) qui seraient versées aux oeuvres de charité.

La lettre écrite au crayon en lettres mouleées a été envoyée au bureau principal de l'agence de nouvelles Reuters à Londres. "Le tableau n'est pas à vendre, dit-on dans la lettre. Il me faut une rançon de 140,000 livres qui sera donnée aux oeuvres de charité."

Cette somme est celle que la galerie avait payée pour le portrait quand elle l'avait acheté du collectionneur américain Charles Wrightsman. On a communiqué cette lettre aux détectives de Scotland Yard qui font enquête depuis la disparition

de la peinture de la galerie nationale. Toutes les bonnes gens sont invitées à donner leur argent et à faire en sorte que cette affaire se termine rapidement."

EN BREF

MONTREAL — Sous les auspices du consulat du Japon, le film "Roko no Ishi" du réalisateur japonais Seiji Hisamatsu, sera présenté le 8 septembre, à 8 heures 30, à la Comédie Canadienne.

NEW-YORK — L'acteur Charles Coburn vient de mourir à l'âge de 84 ans. Avant tout acteur de théâtre, il n'aborda le cinéma que passé 50 ans. Il jouait ordinairement les rôles de "bon vieux". En 1943 il obtint un oscar pour son jeu dans "The More The Merrier".

MONTREAL — La section théâtre du Centre de l'Immuable-Conception présentera un minimum de 6 spectacles amateurs lors de la prochaine saison. Les distributions restent à faire, aussi les jeunes comédiens amateurs sont invités à se présenter. Des auditions auront lieu prochainement. Il faut s'adresser au CAIC, Section théâtre, 4265 avenue Papineau ou téléphoner.

AVIS IMPORTANT

LE CHOEUR DE L'ARMEE ROUGE Afin d'accommoder les personnes de Montréal et de l'extérieur qui désiraient se procurer des billets soit pour Le Choeur de l'Armée Rouge, soit pour la pièce de théâtre "Cher Menteur", durant cette fin de semaine de la Fête du Travail, le bureau de vente de billets de Canadian Concerts & Artists, situé à 1822 Sherbrooke ouest (sous-sol) demeurera ouvert toute la journée samedi et lundi, de 9 hres a.m. à 6 hres p.m. A noter que les guichets du Forum et du théâtre Her Majesty's seront fermés durant cette fin de semaine.

VISITEZ LA 50e...

Advertisement for the 50th Anniversary Exhibition in Quebec, featuring various activities and ticket information.

TÉLÉVISION

Table listing television programs for Friday, September 1st, including 'Cinéma International', 'Show', 'CBC TV News', etc.

Advertisement for 'ST DENIS BIJOU' featuring 'LES SOURIS GRISES' and 'LA MOUCHARDE'.

Advertisement for 'DEUX FILMS REMARQUABLES' featuring 'le grand secret' and 'Une manche et la belle'.

Advertisement for 'le grand secret' film, featuring Gerald Calderon and Pierre Frenay.

HORAIRES Théâtres

Advertisement for 'L'ANGE BLEU' at the Centre d'Art de l'Élysée, listing showtimes and ticket prices.

Large advertisement for the Orchestre symphonique de Québec, listing the conductor, soloists, and concert programs for October, November, and December.

Advertisement for 'A LA CHAÎNE fm DE RADIO-CANADA'.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for professional services including insurance, dactylographes, and medical services.

D'un océan à l'autre

Douglas est invité à se porter candidat dans le comté de Regina

REGINA — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a été invité hier à poser sa candidature dans le comté de Regina, lors des prochaines élections fédérales.

Les crimes de l'Allemagne ne justifient pas l'abandon de Berlin

WINNIPEG — Les crimes de l'Allemagne ont été grands, mais ils ne justifient pas l'abandon de Berlin-Ouest au communisme, a déclaré hier le président de l'Assemblée générale des Nations-Unies, Sir Leslie Munro.

6,000,000 de boisseaux de blé de plus vendus à la Chine

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Agriculture a annoncé hier la vente de 6,000,000 de boisseaux de blé de plus à la Chine.

K. Kelso Roberts, candidat à la direction des conservateurs ontariens

TORONTO — Le procureur général de l'Ontario, M. Kelso Roberts, a déclaré hier qu'il serait candidat à la direction du parti progressiste-conservateur de l'Ontario.

Elections à la section féminine de la Conférence religieuse canadienne

OTTAWA — La section féminine de la Conférence religieuse canadienne, lors de sa dernière réunion, a procédé à l'élection de certains membres de son conseil d'administration.

10,000 à 15,000 hommes seraient ajoutés à nos effectifs militaires

OTTAWA — On prévoit une légère augmentation des effectifs de nos forces armées bien que le gouvernement n'ait pris aucune décision à ce sujet.

La Femme

au FOYER et dans le MONDE



"The Four Winds" ... pour l'après ski, ensemble de lainage bariolé coupé de façon attrayante par France Davies de Montréal.



"Ruby" ... manteau tourbillonnant, sans col présenté par Angelina de Toronto; réalisé dans un lainage brosse, rouge vif, d'origine canadienne.

Des tissus d'Arnel interprètent 4 facettes de la couture canadienne

Quatre silhouettes importantes furent présentées aux journalistes lors de la première de la collection d'automne de l'Association des couturiers canadiens hier au Musée des beaux-arts de Montréal.

était à drapé mobile à l'avant. La couleur était bleu clair et lune. Ces couturiers ont préféré les manches coupées se terminant sous le coude.

150 religieuses rendent un vibrant hommage à Jean XXIII

OTTAWA (CCC) — Les quelque 150 religieuses qui ont participé à l'Assemblée annuelle de la section féminine de la Conférence religieuse canadienne à Ottawa, qui a duré trois jours et qui était rehaussée par la présence de Son Em. le cardinal Valeri Valeri, préfet de la Sacré Congrégation des religieux, ont rendu un vibrant hommage au pape Jean XXIII, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Institut "Sedes Sapientiae" de l'université d'Ottawa.

Une solution au "problème" de Montréal?

La Chambre de commerce de Montréal, dans la dernière livraison de son bulletin "Commerce-Montréal", fait écho aux rumeurs récentes selon lesquelles M. Roland Chagnon, président de la Corporation de Montréal Métropolitain, songerait à démissionner plutôt que de continuer à diriger un organisme qui ne possède pas de pouvoirs.

Petites annonces du "Devoir"

Section of small advertisements including: AQUARIUM A VENDRE, APPARTEMENT A LOUER, BUREAU A LOUER, CHAMBRE ET PENSION, LOGEMENT A LOUER, MEUBLES A VENDRE, PENSION.

L'EAU D'EVIAN EN "CANETTES"

Advertisement for Evian water, featuring a bottle image and text: "L'eau d'Evian, pure, légère, vous sera indispensable partout où les besoins de consommation peuvent vous paraître excessifs."

A COMPTER DU MARDI 5 SEPTEMBRE

Advertisement for Max Chamitov, pianist and orchestra leader, including a photo and text: "Dansez en dinant à La Réserve où la musique, la cuisine raffinée et le cadre enchanteur créent une ambiance féerique."

Timbre-poste spécial sur les ressources

OTTAWA — Des symboles de l'industrie et des ressources naturelles ont été inclus dans le dessin d'un timbre-poste spécial qui sera mis en vente le 12 octobre prochain.

15e Salon du meuble

M. André Rousseau, ministre du Commerce, présidera l'ouverture officielle du quinzième salon du meuble qui se tiendra au Palais du Commerce à compter de vendredi le 8 septembre.

Les mots croisés du "Devoir"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

- HORIZONTALEMENT: 1- Qui change souvent, 2- Vous et moi - Bois dur, 3- Ferme - On le rencontre en Afrique, 4- Relative au raisin - Champagne - Accord, 5- Semblable à l'envers - Il glisse sur l'eau, 6- Terre - Confusion, 7- Choisie à la majorité - Au monde, 8- Manque de calme, 9- Prend un risque, 10- Chef suprême - A son mur, 11- Voyelle doublée - Oxygène condensé - Pronom, 12- Va derrière - Divinité.

studio 5316 inc

Advertisement for studio 5316 inc, offering courses in Culture Générale, Dessin Industriel, Dessin Commercial, and Décoration Intérieure.

Advertisement for Les LITHINES du Dr. GUSTIN, a mineral water product, with a photo of a bottle and text: "Pour votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr. GUSTIN. Une eau de régime Alcaline Economique."

Le conseil d'administration de la Banque Royale se réunira dans la Capitale

Mercredi, le 6 septembre

La Banque Royale du Canada annonce aujourd'hui que son conseil d'administration tiendra une réunion à Ottawa le mercredi 6 septembre sous la présidence de M. W. Earle McLaughlin, président de la Banque. Ce sera la première fois dans les annales de la Banque Royale que son conseil d'admini-

stration tiendra une réunion régulière dans la capitale du pays. Cette assemblée coïncidera avec l'inauguration, le même jour, du nouvel édifice moderne de la banque rue Sparks.

Cette réunion à Ottawa des administrateurs de la banque, dont le siège social est à Montréal, se tient dans le cadre d'une série d'autres assemblées tenues hors de Montréal dans d'autres cités canadiennes en vue de permettre au Conseil d'administration de se familiariser avec les conditions locales et régionales et l'expansion prévue.

La cérémonie d'ouverture du nouvel édifice, la structure la plus moderne d'Ottawa, se déroulera à 4 heures p.m. dans le principal hall de la nouvelle succursale principale de la Banque. Le premier ministre, le Très Honorable John Diefenbaker, a accepté d'inaugurer officiellement le nouvel édifice et de porter la parole au cours de la cérémonie qui se déroulera en présence du maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, et de nombre de dignitaires et d'invités.

Bourse de Toronto

Bonne tenue des cours en fermeture

TORONTO — Le marché a légèrement progressé hier. Une reprise tardive dans les secteurs des sidérurgiques, des papeteries et des banques a contribué à hausser l'indice des industrielles à 598,46, un gain de 21. Le virement a été de 1,483,000 actions au regard de 1,573,000, mercredi.

U. S. Ford et Goodyear Tire accusaient de gains appréciables, soit \$5,50 et \$4 respectivement. Crown Zellerbach s'est hissé à un nouveau sommet de 6-14 à la faveur d'une hausse de 3-4 sur un déplacement de 75 actions.

Les sidérurgiques et les papeteries ont fait bonne contenance. Il en a été de même des banques et institutions financières. Les denrées alimentaires montraient cependant des signes de faiblesse. Les métaux communs ont gagné du terrain. Labrador Ventures, Falconbridge, Consolidated Mining and Smelting, Denison et Gunnard ont gagné plus de 50 cents.

Contrat, adjugé à la Dominion Bridge Co.

MONTREAL PC — La compagnie Dominion Bridge Limited a obtenu un contrat de \$620,000 pour la construction d'un pont sur la rivière Memphigouan, à 30 milles au nord de Baie-Comeau, a annoncé aujourd'hui l'Hydro-Québec.

Le pont d'une longueur de 700 pieds doit servir de lien à une route conduisant de Québec à Sept-Îles.

POTINS FINANCIERS

Le caractère essentiel de la séance d'hier sur la Bourse de Londres était la fermeté des titres de tout repos. L'allure était irrégulièrement plus ferme hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto. A Wall Street, la moyenne des industriels de DJ monta de 2,96 points.

S'il faut en croire l'un des dirigeants de l'une des plus importantes maisons de valeur de placement de cette ville, il ne faut pas être optimiste au sujet du marché des obligations présentement.

Le durcissement de la tension internationale par suite de l'annonce par les Soviétiques de la reprise des essais nucléaires influa quelque peu sur le sentiment spéculatif hier. Les missiles et autres titres de guerre furent plus en demande. Comme, selon Shearson, Hammill & Co, la crise de Berlin atteindrait son apogée sur la fin d'octobre seulement, cette dernière est appelée à influencer sur le marché de temps à autre d'ici là. Il serait probablement avantageux de profiter des réactions pour accumuler les bonnes valeurs.

Comme c'est congé à partir de ce soir jusqu'à mardi matin sur les bourses canadiennes et américaines, ces dernières pourraient bien n'être que modérément actives aujourd'hui, vu que maints spéculateurs n'arriveront pas à entrer dans le marché pour cette longue fin de semaine. Qui sait, même, si plusieurs ne seront pas portés à en sortir, de peur de surprises possibles outre-mer... car il fut un temps où les fins de semaines étaient le moment choisi pour faire des siennes... tant en ce qui concerne les nouvelles de guerre que celles se rapportant à des mesures économiques.

Il a été lancé pour \$6,660,000,000 de nouvelles obligations

sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 28 août 1961, contre \$6,241,000,000 durant la même période l'an dernier, selon la dernière compilation de A. E. Ames & Co. Ltd.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a baissé hier à 2,51 p.c. contre 2,76 p.c. la semaine précédente. C'est le plus bas taux depuis 11 mois. Aux E.-U., les billets du Trésor à courts termes voient aussi leur taux d'intérêt baisser.

Royal Securities Corporation Ltd offrirait sous peu des débentures et des actions privilégiées et des actions ordinaires de Revelstoke Building Materials Ltd. L'offre serait sous forme d'unités et le financement projeté représenterait \$9,500,000.

Bathurst P & P Co a eu un profit net de \$876,977 durant les 6 premiers mois de cette année, contre \$821,453 durant la même période l'an dernier.

Les aciéries américaines, à la demande de Kennedy, ont consenti à ne pas hausser leurs prix cet automne. C'en est assez pour expliquer la lourdeur des titres sidérurgiques hier sur le marché.

La C.S. de Hull et celle de Danville viendront sur le marché incessamment.

Dominion Electrohome Industries Ltd. a obtenu la licence canadienne pour la fabrication et la vente des organes électriques Kinsmen, pour les maisons privées.

Du Pont of Canada Ltd. doublera la capacité de son usine de polythène à Whitby, en Ontario.

Levy Industries Ltd. a vu ses ventes augmenter de 43,97 p.c. durant le 1er semestre.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

René-T. Leclerc, Inc. a obtenu l'émission de \$190,000 de la C.S. de Brossard

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Brossard, comté de Napierville-Laprairie, ont vendu \$190,000 d'obligations en série, ces jours-ci. Un prix de 98,65 a été payé par René-T. Leclerc Inc. pour \$97,500 de titres à 5 1/2 % 1962-65 et \$92,500 à 5 3/4 % 1966-71. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5,9128 %. L'emprunt comporte un solde de \$87,000 à renouveler en 1971 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$97,930. Datées du 1er août 1961, les nouvelles obligations échoient en série du 1er août 1962 au 1er août 1971 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire dans l'arrondissement no 11. L'octroi de \$97,930, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs de \$24,482,50, de 1962 à 1965 inclusivement. L'évaluation imposée de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élevait à \$4,246,037, y compris \$1,078,035 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$103,200.

Depuis hier Imperial Investment s'appelle Laurentide Financial Corporation Ltd.

Depuis hier, Imperial Investment Corporation Limited porte la raison sociale de Laurentide Financial Corporation Limited. Comme on le sait, Imperial Investment a acquis la Laurentide Acceptance et la Mercantile Acceptance. M. Peter Paul Saunders, président de l'Imperial Investment Corporation Ltd., vient d'envoyer aux détenteurs des actions des classes "A" et "B" de la Laurentide Acceptance Corporation Ltd., une lettre dans laquelle il leur est dit ceci: le 26 mai dernier, nous offrions aux détenteurs des actions classe "A" et classe "B" de Laurentide Acceptance Corporation Ltd. l'occasion d'échanger leurs actions pour un nombre égal d'actions classe "A" sans droit de vote de Imperial Investment Corporation Ltd. Le 30 juin dernier, cette offre était prolongée jusqu'au 14 juillet 1961. Depuis cette date certains actionnaires ont exprimé le désir de voir cette offre prolongée à nouveau. Les administrateurs ont donc décidé d'accorder un nouveau délai de 61 jours qui expirera le 30 octobre 1961 afin de permettre l'échange des actions selon les conditions stipulées précédemment. Les administrateurs d'Imperial Investment Corporation Ltd., réunis hier en assemblée, ont déclaré un dividende de 15 cents par action de la classe "A" et \$1,40 par action privilégiée.

Permo Gas & Oil Limited inscrira ses actions ordinaires mardi prochain sur la Bourse Canadienne

Les actions ordinaires, sans valeur nominale, de Permo Gas & Oil Limited seront traitées sur la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière le 5 septembre, en remplacement des actions privilégiées, rachetables, convertibles, 4 1/2 %, d'une valeur au pair de \$2,00 chacune. En vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 1er septembre 1961, émises en vertu des lois des compagnies de l'Ontario, chacune des 4,893,470 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$2,00, convertibles, rachetables, 4 1/2 %, actuellement non encore converties, seront reclassifiées et changées en 11,5 action ordinaire sans valeur nominale et elles seront sur un pied d'égalité avec les actions ordinaires en cours. En outre, le capital-actions de l'entreprise sera haussé au moyen de la création de 1,021,300 actions ordinaires, de sorte que le capital-actions autorisé de l'entreprise atteindra, alors, les 7,500,000 actions ordinaires, sans valeur nominale. Comme la compagnie procédera à l'achat de toutes les fractions d'actions ordinaires, résultant de la reclassification et du changement et comme il y aura distribution du produit au prorata entre les actionnaires qui y auront droit, aucune transaction ne se fera sur les fractions d'actions. Leur symbole sur le téléscripteur sera "PGO".

L'inscription des actions de la British-American Tobacco Co., sur la liste locale, contribue à donner à la Bourse de Montréal un caractère international

British-American Tobacco Co. Ltd. sera transigé sur la Bourse de Montréal à partir du 5 septembre. Le symbole de ses actions sera "BMT". Les transactions se feront en fonds canadiens ou par l'intermédiaire du médium de reçus canadiens de dépôts de la Royal Trust Company, de Montréal. Cette compagnie de tabac fut fondée en 1902 aux fins d'acquiescer le commerce d'exportation de The Imperial Company (of Great Britain and Ireland) Ltd. et de The American Tobacco Company. Son capital-actions autorisé émis est de 47,515,522 livres sterling, réparti en actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 shillings chacune. Son siège social se trouve à Westminster House, 7 Millbank, Londres, S.W.1. Le dépositaire canadien est la Royal Trust Company, de Montréal. L'inscription des actions de cette institution sur la liste des valeurs de la Bourse locale est un nouveau pas en vue de donner à la place locale un caractère international, ce qui ne peut que contribuer à la renommée du Canada à l'étranger. Comme la bourse locale s'appelle Bourse de Montréal, notre cité bénéficie aussi grandement de toute publicité qui lui est faite et l'on pourrait en dire autant de notre province. C'est pourquoi les autorités municipales et provinciales se doivent de coopérer de plus en plus avec les autorités de la Bourse de Montréal.

Marcel CLEMENT



ALBERT DESJARDINS

La Crown Zellerbach Building Materials (Eastern) Limited annonce la nomination de M. Albert Desjardins au poste de gérant pour le Québec et les Maritimes. C'est à Montréal qu'il s'établira où des bureaux et autres édifices sont en voie d'achèvement. Ingénieur-forestier, M. Desjardins joignit la compagnie en 1949. Cette compagnie est une filiale de la Crown Zellerbach Canada Limited qui fabrique de la pulpe, du papier, du bois de construction et du contre-plaqué au Canada depuis 1917.

Cours des grains

CHICAGO F.A. — Le marché à terme a fermé à la baisse hier. Le seigle accusait des pertes atteignant plus de deux cents. Les autres céréales ont également cédé passablement de terrain dans certains cas. L'avoine s'est légèrement effrité.

WINNIPEG PC — Les fortes avances enregistrées par les grains de provende ont été le point saillant de la séance d'hier à la Bourse des grains de Winnipeg. L'activité a été modérée.

Le lin s'est effrité. L'avoine et l'orge ont suscité une forte demande et ont gagné du terrain. Le seigle a varié dans les deux sens.

Les prix du blé de toutes catégories ont haussé.

Bourse de Montréal

MONTREAL — Les stocks ont légèrement progressé hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. La séance a été plutôt terne.

Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 82 contre 62 et 78 valeurs sont demeurées inchangées.

Dans le secteur des papeteries, Bathurst A, BC Forest et Fraser accusaient des gains fractionnaires; Quebec Phone, Shawinigan A et BC Power ont gagné du terrain.

Dans le compartiment des banques, Provinciale a haussé de 1-2 à 44-14 tandis que Montréal a baissé de 1-4 à 69-3-4.

Les industrielles ont fait bonne contenance dans l'ensemble. Dans le secteur des mines, United Asbestos, Sullivan et Opemiska ont progressé.

Aluminium a haussé de 1-4 à 32 dans le compartiment des métaux communs. Home B a gagné 15 cents dans le secteur des pétroliers.

Les affaires ont porté sur 145,300 valeurs industrielles et sur 173,400 actions minières et pétrolières.

À noter...

Une mission commerciale du N.-B. quittera Halifax le 4 octobre pour un voyage d'affaires de 15 jours en Angleterre à bord d'un avion Trans-Canada. Le premier ministre l'Hon. Rebecq, et le maire de St-Jean prendront part au dit voyage.

M. David S. Mitchell est parti hier pour l'Europe où il représentera l'Association nationale des constructeurs d'habitations, du Canada, au congrès de Santiago de Compostela, en Espagne. Ce congrès aura lieu du 2 au 9 septembre.

"Perspective," publié par Calvin Bullock, traite, dans son bulletin du mois d'août, des changements survenus à l'après-guerre dans l'économie des E.-U.

Sun Oil Co. fête, cette année, son 75e anniversaire. Son président, M. Robert G. Dunlop, visite présentement les villes européennes où l'entreprise fait des affaires. A son retour, il viendra à Toronto et Montréal.

L'industrie du bâtiment aux E.-U. accuse une augmentation de 1% en août par rapport à juillet et de 4% par rapport à août 1960.

Bailey Selburn Oil & Gas Co. estime que son revenu net augmentera de 14 p.c. cette année, au regard de l'an dernier; il atteindrait les \$700,000 et ce chiffre sera dépassé en 1962, au dire de son vice-président.

Foundation Co. of Canada Ltd. vient d'obtenir un contrat de \$1,125,929. Il s'agit d'une nouvelle section du canal, à Toronto.

Minnesota & Ontario Paper Co. a complété sa phase d'expansion, apprend-t-on.

Opemiska Copper Mines a eu un profit net de \$1,297,140 durant le 1er semestre, vs \$1,772,272 durant le même semestre l'an dernier.

L'industrie de la publicité, considérée comme un excellent baromètre des affaires, envisagerait une forte bonne année en 1961, au Canada, d'autant que l'automne serait plus que jamais au pays.

Dominion Bridge Co acquiert Runnymede Steel Construction

Cette dernière faisait entre \$5 et \$6,000,000 d'affaires

Dominion Bridge Company a acquis presque toutes les immobilisations, consistant en terrains, immeubles, machinerie et outillage ainsi que les stocks de matériaux au 30 août 1961, de Runnymede Steel Construction Limited, de Toronto, annonce le président, M. H. G. Welsford, dans une lettre aux actionnaires de sa compagnie.

Runnymede suspend la fabrication et l'érection des charpentes et des tôles d'acier, aussi bien que l'entreposage des produits d'acier.

Tous les droits de Runnymede en vertu d'un contrat de \$3,379,500 pour la fabrication et l'érection du pont Homer à St. Catharines ont été cédés à Dominion Bridge qui a entrepris de terminer cette importante construction. Runnymede continuera de fabriquer les charpentes nécessaires pour exécuter tous ses autres contrats et l'on s'attend que ce travail sera fini vers le 30 septembre ou peu après.

L'acquisition de cet actif permettra à Dominion Bridge Company d'augmenter le volume de ses affaires dans l'important marché de l'Ontario et d'améliorer ses services en redistribuant ses centres de fabrication.

Les propriétés acquises consistent en une usine et un bureau construits sur trois acres de terrain, rue Dundas, à Toronto, et une usine de fabrication, sur 15 acres de terrain, à Dixie (Ontario), terminée en 1959. Les ventes annuelles de Runnymede se chiffraient entre \$5 et \$6 millions par année.

Dominion Bridge Company possède deux autres usines à Toronto — une usine et un bureau rue Shaw, immeuble qu'elle avait acquis en 1928 et où elle entrepose actuellement ses produits d'acier et procède à certaines opérations manufacturières d'importance mineure et une nouvelle usine de fabrication de charpentes et de tôles terminée en 1959, à Mount Dennis.

M. Welsford a déclaré aux actionnaires: "Nous avons l'intention de consolider toute notre exploitation de Toronto aux usines de Mount Dennis et de Dixie et de vendre nos propriétés des rues Shaw et Dundas."

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar était à prime de 3-1-8 pour cent en devises canadiennes, en hausse de 1-16, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1-4 à \$2,89-1-2.

Dollar américain: offert \$1.03 3-32; demandé \$1.03 1-8.

NEW YORK PC — Le dollar canadien était coté à 96 61-64, en baisse de 5-64, en devises américaines, à la fermeture, hier, il était à 96 31-32, jeudi dernier.

La livre sterling en hausse de 1-32 à \$2,80 45-64.

Cours de l'or

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.17 1/2 à l'achat et \$35.20 1/2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.19 99-100 250 shillings, 11 1/2 pence.

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 40,60 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'agie, pièce d'or américaine de \$10, cotait 108,20 NF.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots du bois: extra-gros: 59; A-gros: 55-58; A-moyen: 47-48; A-poulette: 28-29; B: 38-39; C: 25; arrivages 75.

Beurre: arrivages courants, admissible 62 3-4-63 3-4; de stockage, non-admissible: 61 1-4 62 3-4; frais, de crémeries, enveloppé: 64 1-2-66; frais en gros, admissible: 63-64; de stockage, non-admissible: 63-63 1-4.

Fromage: livrés à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc: 31; colore: 32 1-4; en gros, québécois blanc: 32.

Fromages de terre nouvelles: \$1,00 à \$1,10 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres. N.-B. .85 à .90 les 50 livres.

Cours des changes

New York, dollar: 1.03 3/32
Angleterre, livre: 2.8930
France, franc: .2098
Belgique, franc belge: .0208
Italie, lire: .001665
Espagne, peseta: .0173
Suisse, franc: .2390
Hollande, florin: .2861
Norvège, couronne: .1446
Danemark, couronne: .1446
Suède, couronne: .1994
Allemagne, DM: .2581
Tchécoslovaquie, cour.: .1432
Mexique, peso: .0825
Vénézuéla, bolivar: 2268

Obligations Internationales

| | Offre | Dem. |
|-----------|--------|---------|
| Australie | 31/64 | 91 1/2 |
| Bolivie | 7 1/2 | 12 |
| Chili | 3 1/2 | 10 1/2 |
| Colombie | 3 7/8 | 72 7/8 |
| Grèce | 8 1/8 | 19 1/2 |
| Inde | 10 1/2 | 118 1/2 |
| Perou | 3 7/8 | 44 1/2 |

Dow Jones

| | Ferm. | Cgm. |
|-------------------|---------|--------|
| 30 Industriels | 719 3/4 | +3 1/2 |
| 20 Chemins de fer | 144 3/4 | -0 1/2 |
| 15 Utilitaires | 229 1/2 | +2 1/2 |
| 45 Stocks | 229 1/2 | +4 1/2 |

Moyennes de Toronto

| | 30j | 60j | 120j | 180j |
|-------------------|---------|--------|---------|--------|
| 30 Industriels | 598 1/4 | 60 7/8 | 204 7/8 | 96 1/4 |
| 20 Chemins de fer | 144 3/4 | 30 1/2 | 204 7/8 | 96 1/4 |
| 15 Utilitaires | 229 1/2 | 40 1/2 | 204 7/8 | 96 1/4 |
| 45 Stocks | 229 1/2 | 40 1/2 | 204 7/8 | 96 1/4 |

IAC

Financement de l'équipement et de l'outillage

Les plans d'achat I.A.C. permettent de financer l'achat de tous genres de machinerie et d'outillage industriels ou commerciaux. Lorsque le nouvel équipement réduira vos frais d'exploitation et augmentera vos profits, vous serez d'avis que le Plan Industrial I.A.C. est souple, rationnel et profitable.

On peut obtenir la brochure "Le financement de l'équipement et de l'outillage", ou tout autre renseignement, en écrivant ou en téléphonant à J.-R.-A. Noël, REgent 1-2771, 750 chemin Lucerne, Montréal 16.

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Financement d'Outillage-Capital Location d'Outillage-Capital

Service d'Avances de Capital

ANNONCE

A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 1961

IMPERIAL INVESTMENT CORPORATION LTD.

ADOpte LA RAISON SOCIALE DE

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

LES FILIALES DE LA COMPAGNIE SONT

LAURENTIDE FINANCE COMPANY
LAURENTIDE FINANCE CORPORATION
COMMONWEALTH INDUSTRIAL BANK LTD.
ELITE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL: édifice Burrard, Vancouver, C.B.

43 bureaux urbains à travers le Canada 72 bureaux aux Etats-Unis

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data provided by the Canadian Press.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data.

Prix des Grains

Table of grain prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

NOUVEAU SERVICE ENTRE MONTRÉAL - QUÉBEC (ALLER ET RETOUR) ENVOIES QUOTIDIENNES * VOL 130 DEP. MONTREAL 9:00 A.M. ARR. QUEBEC 9:50 A.M.

COMPTABLES AGRÉÉS L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data.

Fonds Mutuels

Table of mutual funds.

COURS DES HUILES

Table of oil prices.

Mines Hors-Listes

Table of off-list mines.

American Stock Exchange COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

MOYENNES À MONTRÉAL

Table of Montreal averages.

MOYENNES À N.-Y.

Table of New York averages.

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

Dans une semaine, les jeunes retourneront à l'école. Fini l'insouciant farniente de deux mois et demi à ne penser qu'au repos, au jeu, à la détente. Les terrains de jeux et de récréation redeviendront déserts à journée longue pour ne reprendre leurs activités qu'en fin de semaine et à l'heure du souper. C'est le temps, peut-être, pour les parents de faire le bilan des vacances de leurs enfants. Ceux-ci sont des hommes et des femmes en puissance. Leurs vies sont organisées comme celles des grands : travail et repos. Parce qu'ils n'ont pas encore atteint leur pleine maturité, ils ont besoin de plus de vacances. Mais le principe est le même. Il date de la création du monde. Dieu créa le monde en six jours et se reposa le septième.

L'année scolaire, personne ne peut le nier, taxe les forces physiques et mentales des jeunes. Comme l'homme d'affaires a besoin de deux ou trois semaines de vacances pour se reposer, dans un autre décor, l'enfant a besoin de deux ou trois mois de repos, pour mieux reprendre le travail interrompu de sa formation intellectuelle. Il faut donc que les vacances aient été profitables. Les parents, éducateurs de droit naturel, ont la responsabilité première de leurs enfants. C'est donc à eux de se demander si leurs écoles et écoliers seront en meilleure position pour reprendre leurs études.

Pour qu'il y ait de l'ordre dans la société, il faut que chacun se plie à une discipline quelconque. L'homme le fait en se rendant ponctuellement à son travail quotidien. L'enfant s'y soumet en fréquentant assidûment les classes. Les vacances ont cet effet bienfaisant de donner l'impression qu'on peut se balancer des réglemens, de la rigidité des horaires. La seule pensée de cet affranchissement procure une détente indéfinie, surtout quand on peut ne pas se lever à huit heures du matin, mais flâner jusqu'à huit heures et demie. Mais comme il s'agit de vacances, il ne faut pas perdre tout son temps à dormir, il faut en profiter. Seulement, voilà, on peut se lever, mais on n'y est pas obligé.

Pendant le temps des classes, les enfants sont souvent distraits par l'obsession du jeu. Mais il arrive souvent qu'après 10 semaines de vacances, il leur prenne la hantise de l'école, la hâte de revoir leurs camarades, une certaine satiété des plaisirs qui recommencent sans fin, de juin à septembre. Ces enfants qui ont hâte de reprendre leur boulot sont en bonne santé, mentale, intellectuelle et physique. Parents qui avez de ces enfants, soyez sans remords. Vous avez fait votre devoir.

Malheureusement, il y a des enfants qui retourneront à l'école sans entrain, avec répulsion même. Souvent ils seront des marmos qui, au lieu de se reposer la tête, auront passé des semaines à niaiser devant l'écran de télévision regardant des programmes qui ne sont pas de leur âge, à se coucher trop tard, à manquer de surveillance, à perdre le bénéfice de jours mis à leur disposition en vue du but à atteindre: l'épanouissement de leur personnalité.

Dans le domaine du sport professionnel, il aura fallu la disparition des Royaux de Montréal pour faire comprendre à la population locale combien parfois les dimanches après-midi sont longs, quand on ne sait où aller, combien les soirées sont monotones quand on n'a pas l'argent qu'il faut pour fréquenter Richelieu ou Blue Bonnets. Une foule de facteurs ont précipité le déclin du baseball professionnel à Montréal. Inutile de revenir sur le sujet. On a blâmé à peu près tout le monde. Peut-être avec raison.

Mais le public, changeant par nature, porte aussi sa responsabilité et est responsable des remords qu'il nourrit. Quand il s'agit de sport professionnel, le public montréalais ne se contente pas d'une belle performance. Il est partisan et ne veut autre chose que le championnat pour ses favoris. S'ils ne gagnent pas, on les ignore.

Le hockey, qui pourrait recevoir 35.000 ou 40.000 spectateurs aux joutes du Canadien, a toujours boudé le sport amateur. La ligue de l'Est n'a jamais été en bonne santé. Le Royal a disparu. Le junior n'attire que des centaines de personnes, parents ou amis des joueurs. Plus de 20.000 personnes vont voir les Alouettes se faire plumer régulièrement. Mais il s'agit de sport majeur. La ligue Intermédiaire de football n'intéresse presque personne.

C'est pour cela que le public montréalais ne peut être qualifié de grand sportif. Enlève le snobisme qu'il y a à parader aux joutes du Canadien, à exhiber un beau billet de saison au stade Molson, et que vous reste-t-il de ce qu'on doit qualifier de véritable esprit sportif? Le même Robert Cléroux, qui rapportait \$2.500 à Jacques Chevrier, précipite une recette de \$78.000 pour le promoteur Eddie Quinn. Que Floyd Patterson ou Archie Moore consentent à rencontrer le boxeur de Chomedey, et les recettes grimperont à \$150.000.

Pendant ce temps, le Canadien junior doit s'exiler dans la ligue de l'Ontario, parce que le public québécois n'achètera pas assez de billets pour payer les uniformes et l'électricité aux joutes locales. Pendant ce temps, des boxeurs prometteurs comme Joey Durelle et Claude Labonté doivent accepter des cachets de quelques dizaines de piastres parce que le marché n'est pas bon pour des boxeurs qui n'ont encore aucune réputation internationale.

Pour être juste, avouons toutefois que le public n'est pas seul responsable de ces anomalies. Les chroniqueurs sportifs qu'il lit, lui ont façonné les goûts et les préférences. Quand la presse, en général, ne parle que de ceux qui font de l'argent, comment demander au public de se passionner pour les athlètes vraiment méritants qui cherchent à se perfectionner sans autre but que de perfectionner leur personnalité.

Calendrier du Q. R. F. U. junior

Voici le calendrier des joutes de la section junior du Q.R.F.U. On sait que la saison commence ce soir.

Rémi Brault au Centre Paul Sauvé

M. Maurice L. Déry, président du conseil d'administration de la Palestre Nationale a annoncé que M. Rémi Brault avait été engagé comme directeur du centre sportif Paul Sauvé.

M. Déry a révélé que cette décision avait été prise par l'exécutif de l'A.A.N.J. le 28 août dernier à sa 22^e assemblée et ratifiée par le conseil d'administration à son assemblée, tenue hier.

M. Brault entrera en fonction dès le début de septembre. Il est le fils du Dr Ernest Brault. C'est un vétéran de la dernière guerre et il a occupé le poste de "palestre" dans plusieurs stations et à son retour du service de l'armée, il a occupé plusieurs postes importants dans les affaires. Il fut entre autres directeur du personnel et gérant des ventes d'une importante brasserie de la région de Montréal. En plus, le nouveau directeur du Centre Sauvé s'est occupé activement de mouvements de jeunesse et a toujours tenu des positions importantes dans ces divers organismes.

Un sportif accompli, M. Brault s'intéresse activement au hockey et au football et pratique encore les sports du ski, de la natation et du golf.

Antérieurement, on le retrouve comme gouverneur de la Chambre de Commerce des jeunes, district de Montréal.

M. Robert Desjardins, maître de poste à Notre-Dame-de-Grâce et réputé escrimeur depuis de longues années, est instructeur d'escrime à la Palestre Nationale. Il a entraîné de nombreux élèves qu'il reprendra ses cours au centre de la rue Cherrier, à partir du 19 septembre.

A Blue Bonnets Mayor Sarto prend la vedette

Mayor Sarto, un poulain de 3 ans appartenant à Mme Vernon G. Cardy, sera probablement le favori dans l'épreuve principale, à Blue Bonnets, ce soir. Il s'agit d'une course pour chevaux de 3 et 4 ans, sur une distance de 6 furlongs et demi, dotée d'une bourse de \$1.500.

Le descendant de Nahor et Amanda II a remporté la victoire assez facilement à ses débuts, à Blue Bonnets, samedi le 19 août. Sa marge d'avance sur l'Il Swear a été de deux longueurs et demie. Auparavant, Mayor Sarto avait couru à l'ort Erie ainsi qu'à Woodbine où il avait remporté sa première victoire. Mayor Sarto est entraîné par un r'Fauci, E.-M. Allain, qui travaille pour le magnat Vernon G. Cardy depuis des années.

Mayor Sarto aura de la forte opposition par Court 'N Porte à J. Holdick et P. J. Mulrooney et par Medallion de l'écurie Trico-

lore, entre autres. Le restaurateur Raymond Lelarge est un propriétaire de pur-sang et il fait très bien, surtout avec aWR. Rim qui a fait une si belle course mercredi soir ne se faisant battre que par une petite marge par l'excellent Real Gentleman. Les autres inscrits dans la cinquième ce soir sont Rue's Girl, Globe Express, She's It, Mayor Sarto sera conduit par Robert Griffiths qui était dans les écuries lors de sa victoire.

Les autres courses au programme sont bien équilibrées et on devrait voir une assistance considérable, ce soir, surtout avec deux courses d'un mille et un septième et quatre de six furlongs et demi.

NOTES AU GALOP

Samedi et lundi devraient être les plus grosses soirées à Blue Bonnets, jusqu'ici. Samedi, le "Laurentian" avec une bourse de \$2.500 est à l'affiche et le soir de la Fête du Travail

près de \$12.000 seront distribués en bourses dont \$3.500 pour le Handicap de la Fête du Travail et \$2.000 pour le Spécial. Ce sont Alpine Joe, 112 livres, Noble Intent, 107 et Prince Tour, 106 qui courront en inscription pour Mme J. Desmarais et J.M. Jacobs, Peterman, 106, Power Chance, 116, George J., 117, Medallion, 105, Top Tourn, 114 et Twin City, 107. La distance est de six furlongs et demi.

On apprend la bonne nouvelle que M. Snyrne James Langill se rétablit et qu'il pourra peut-être se rendre à la piste, dans un avenir rapproché. Le président et gérant général du Mt. Royal Jockey Club a subi deux interventions chirurgicales et il a été 43 jours à l'hôpital. Il est maintenant en convalescence chez lui à sa magnifique nouvelle résidence près de Ste-Anne de Bellevue.

Lucien Bombardier est maintenant complètement rétabli de

son intervention chirurgicale et il est au bureau tous les jours dans ses importantes fonctions de directeur des opérations... Mike MacCormac, assistant de Lucien Bombardier, est parti en voyage à différentes pistes de courses sous harnais à Old Woodbine, à Hazel Downs et à Batavia, en particulier. On sait que les trotteurs reviendront à Blue Bonnets pour 60 jours, à compter du 25 septembre... Le docteur Louis Gosselin, vétérinaire aux courses sous harnais était un visiteur à la piste, hier. Il reprendra ses fonctions avec les trotteurs. Actuellement, le vétérinaire le docteur Cherrier est sous la direction du ministère fédéral de l'agriculture et de la Gendarmerie Royale dont nous vous reparlerons plus longuement bientôt...

Le restaurant "Le Turf" du club-house jouit d'une popularité grandissante. On y trouve la nourriture délicieuse et il n'y a que des compliments à l'égard du nouveau chef. Quant à l'atmosphère, elle est à nulle autre pareille. Bien des gens en profitent pour déguster avant et pendant les courses et il y a le service des commissionnaires pour les paris.

Les chevaux entraînés par M. Pusey ont récolté la somme de \$29,693

Les propriétaires canadiens de trotteurs et d'ambieurs ont connu une fructueuse saison au cours du meeting de 100 jours du parc Richelieu qui prenait fin le 9 août dernier.

En consultant la liste des 30 écuries dont les chevaux ont gagné les plus forts montants en bourses, on constate que 24 de ces écuries ont des propriétaires canadiens.

L'écurie Del Rosa, dirigée par Nick De Angelis, a de nouveau pris la première place. Les chevaux entraînés et pilotés par Maurice Pusey au compte de l'écurie Del Rosa ont rapporté \$29.696 en bourses.

La deuxième position a été capturée par l'écurie Turcotte, de St-Paul l'Ermitte. Des chevaux comme Nibble Scott, Bimbo Chief, Crescendo et Congress Hal ont récolté la somme de \$29.693.

Allen Leblanc, de Québec, a eu une bonne année. Ses chevaux, qu'entraînait et condui-

sait Roger White, ont rapporté \$26.875, grâce aux belles performances de Sir Winston Pick, Key Guard, On Key et Amulet Hanover.

La quatrième place est allée à la Corporation Baronet de Ste-Marie de Beauce (Roland Lacroix). Les chevaux du groupe de la Beauce ont encaissé \$24.974. En cinquième place, on retrouve, avec une somme de \$24.595, la ferme Lapinière (Roger Lareau) de Ville Brossard, P.Q.

D'autres écuries canadiennes qui ont connu une saison remarquable: Ecurie Place d'Armes, Montréal, \$21.660; Ecurie Allendale, Kemptonville, Ont., \$21.482; Ecurie Drummond (frères Gérard et Clermont Veilleux) Drummondville, \$21.439; Ecurie Maplewood, Montréal, \$20.109; Jos. Létourneau, Montréal, \$17.382; Onésime Boisvert, Shawinigan Falls, P.Q., \$14.550; Ecurie B & F, St-Hubert, P.Q., \$13.932; Ecurie Filion, Angers, P.Q., \$13.

686; J. C. Cameron, Smiths Falls, Ont., \$13.258; Ivan Dugré, Sherbrooke, \$13.069; Ecurie G & G, Montréal, \$12.693.

Parmi les écuries américaines la première place est allée à M. et Mme R. C. Larkin, de Winter Park, Floride, propriétaires du célèbre Bye Bye Byrd, dont les performances ont rapporté \$20.465.

Le syndicat Adios Butler, de New-York, a encaissé \$12.500 lorsque leur champion Adios Butler découpa le mille désormais historique en 1:58.2 pour enlever les honneurs de l'Ambie international de \$25.000, le 16 juillet dernier.

Seulement quatre autres écuries américaines se classent au palmarès des 30 écuries "gagnantes": Art Thorne, Keene Valley, N.Y., \$12.258; Frog Redden, Mayfield, Ky., \$10.500; Pa. Floyl, Cape Charles, Va., \$10.340; Ecurie Ruderma, Gouverneur, N.Y., \$10.182.

Echange

NEW-YORK — Les Giants de New-York ont échangé quelques joueurs hier avec la Ligue nationale et de la Gendarmerie Royale dont nous vous reparlerons plus longuement bientôt...

Le restaurant "Le Turf" du club-house jouit d'une popularité grandissante. On y trouve la nourriture délicieuse et il n'y a que des compliments à l'égard du nouveau chef. Quant à l'atmosphère, elle est à nulle autre pareille. Bien des gens en profitent pour déguster avant et pendant les courses et il y a le service des commissionnaires pour les paris.

Q. R. F. U. junior

C'est ce soir que le Q.R.F.U. junior commence ses activités régulières de la saison avec deux parties au programme. Dans la première les Bombers de Rosemont disputeront la victoire au Town of Mount Royal, au parc Morgan, à 8 p.m. L'autre partie mettra aux prises le Verdun et les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce.

Les inscrits de ce soir

- 1ère COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
4 1/2 FURLONGS — \$1,200
1. Quiet Man (Zehr) A trouvé un trou 3-1
 2. Good Field (pas choisi) Dans l'image 3-1
 3. Nobby's Lad (Gubbins) Dans groupe de constants 4-1
 2. Electress (Damien) Dans une classe inférieure 6-1
 1. Wardoline (Wick) 7-1; 4. Boston Bay (Damien) 8-1; 3. Rene Kan (Zehr) 10-1.
- 2ème COURSE — A RECLAMER — 3 ET 4 ANS**
6 1/2 FURLONGS — \$1,200
2. Katie K. (Goodwin) A l'essai pour 2e de suite 3-1
 1. Epic Bet (Grasby) Au meilleur de condition 7-2
 3. Sheila's Sleeper (Krohn) Un soupçon de classe 4-1
 7. Win Dick (Hall) A déçu dans dernière 6-1
 8. Alpine Hills (Nash) 6-1; 4. Top Field (Grasby) 8-1; 5. Lady (pas choisi) 10-1.
- 3ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
4 1/2 FURLONGS — \$1,200
2. Finalist (Watters) La classe va parler 2-1
 6. Last Challenge (Pichette) La condition s'adapte 3-1
 7. Cairn Boy (Goodwin) Ecurie gagnante 9-2
 1. Myrtle's Song (Northcutt) A besoin d'être réchauffé 6-1
 5. Doris Ator (Nash) 7-1; 4. Cedrela (Hall) 10-1.
- 4ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
6 1/2 FURLONGS — \$1,200
6. Happy's First (Griffiths) Notre choix 3-1
 5. Prince Errard (Grasby) Vainqueur à dernière 4-1
 3. Without Regret (Pichette) Poids va aider 4-1
 4. Cousin Flet (Watters) Toujours à la porte 6-1
 1. Our Madge (Venne) Chance contre meilleurs 8-1
 2. McGillucuddy (pas choisi) Pauvre effort à sa dernière 10-1
- 5ème COURSE — "ALLOWANCE" — 3 ET 4 ANS**
6 1/2 FURLONGS — \$1,100
5. Mayor Sarto (Grasby) Semble le meilleur 5-2
 4. She's It (Northcutt) Aspirant de classe 3-1
 2. Court 'N Porte (pas choisi) Amélioration attendue 4-1
 3. Globe Express (Wick) Vitesse hâtive 6-1
 6. Medallion (Zehr) Nouveau propriétaire 8-1
- 6ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
1 MILE 1/6 — \$1,200
4. Akbull (Goodwin) En bonne condition 2-1
 3. Commaria (Wick) Prêt à rouler 4-1
 6. John Berry (Gubbins) Aime la piste 4-1
 2. Two Saints (Hall) Pourrait répéter 6-1
 1. Peter Prophet (pas choisi) Doit mieux démontrer 8-1
 5. Kitty Moon (Kruzer) Amélioration nécessaire 10-1
- 7ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
1 MILE 1/16 — \$1,100
3. Reenanto (Damien) Bon pour répéter 3-1
 8. Brandy Fib (Griffiths) Doit s'amender 4-1
 7. Banner Lou (Griffiths) Ne sera pas loin 4-1
 1. Square Dance 2nd (Nash) Pourrait se réveiller 6-1
 5. Moralist (Nadeau) 6-1; 2. London Tower (Driscoll) 8-1; 4. Balchutha (pas choisi) 8-1; Coral Harbor (Gasby) 10-1.
- 8ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS**
6 1/2 FURLONGS — \$1,100
4. Doreen's Play (Driscoll) Semble le meilleur 3-1
 2. Six Sons (Uveyama) Chance pour Exacta 7-2
 3. Lady Dy (Nadeau) Ecurie à point 9-2
 7. Queen Of Sports (McMullen) Chance à un prix 6-1
 5. Driftwood Lass (Nash) 6-1; 1. Bull Tour (pas choisi) 8-1; 6. Ann Ator (Nash) 8-1; 3. Weatherauge (Nash) 10-1. Aussi: 9. Bow Divider (Venne), 10. Cash Me (Nadeau).

Labatt

BIERE 50 ALE

Labatt... Y A RIEN QUI LA BATTE!

Brassée dans le Québec au goût du Québec.

Les instituteurs réclament un véritable statut professionnel

Les instituteurs et institutrices de la province de Québec entendent "assumer toutes leurs responsabilités propres et répondre efficacement aux exigences de l'heure" et réclament l'adoption immédiate de toutes les mesures visant à leur accorder "un véritable statut professionnel".

La première des 16 résolutions adoptées hier par le 11e congrès annuel de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec met en évidence la détermination des en-

seignants de la province de participer effectivement à la vie de la société; en retour, les enseignants catholiques signalent que leurs efforts en vue d'acquiescer une plus grande compétence professionnelle "doivent être appuyés concrètement par la société", notamment en leur accordant la reconnaissance de leur statut professionnel.

Au sujet de la compétence professionnelle, le congrès, dans une autre résolution, "prie les autorités concernées de voir à hausser les conditions d'admission aux écoles normales et à donner aux étudiants des écoles

normales une meilleure formation académique, pédagogique, professionnelle et syndicale".

Reconnaissant "l'importance et la nécessité de la recherche pédagogique", la C.I.C. "demande aux autorités l'institution d'écoles expérimentales où, sous l'habile direction de chercheurs, l'on mettra à l'épreuve diverses théories pédagogiques ou applications méthodologiques".

Une autre résolution du congrès s'élève contre les examens de fin d'année du Département de l'instruction publique. Signalant que, depuis quelques années, ces examens sont l'objet

de "très vives critiques"; que "trop souvent les questionnaires d'examen ne sont pas conformes à l'esprit ou à la lettre du programme"; que la publicité faite aux nombreux échecs dont ces examens sont la cause est "préjudiciable aux professeurs", la C.I.C. "proteste vigoureusement contre l'état de chose actuel et sollicite des autorités la représentation de la C.I.C. tant au Comité de régie qu'aux divers comités qui voient à la préparation des questionnaires d'examen".

Les résolutions adoptées hier matin reviennent égale-

ment sur quelques points au sujet desquels les instituteurs n'ont encore pu obtenir satisfaction.

Ils réclament ainsi un siège au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. Ils demandent de nouveau "qu'une législation appropriée concoure à établir la parité de traitements entre instituteurs et institutrices qui ont des qualifications semblables et accomplissent un travail égal". Ils demandent une fois de plus, et "avec insistance", que l'article 232 du code scolaire soit amendé de façon à assurer la stabi-

lité et la sécurité du personnel enseignant.

Le XIe congrès de la C.I.C. recommande en outre: Que 1) partout où c'est possible, l'enseignement de la langue seconde soit confié à des spécialistes.

2) Que les autorités augmentent sensiblement le nombre des institutions particulières qui accueillent les "élèves incapables à suivre les cours réguliers" dans les écoles secondaires pu-

bliques.

3) Que disparaissent de certains contrats et de certaines directives des commissions sco-

laire au personnel enseignant "toute restriction au droit de l'instituteur de participer actif".

(Suite à la page 6)

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

DÉSY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.-A. DÉSY L^{re}

MONTREAL

On proteste contre les tactiques de la "réaction"

Le 2e vice-président de la Corporation des instituteurs et institutrices du Québec s'est élevé hier contre les tactiques utilisées par le groupe d'opposition que dirige M. Albert Gervais et contre le fait que les difficultés de la C.I.S. aient été dévoilées au grand public par "Le Devoir".

Présentant une motion de pri-

vilège vers la fin de la séance plénière d'hier matin, M. Aimé Nault, qui est également président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a affirmé: "Je ne suis pas contre le manifeste (de la "Réaction"), mais je trouve que ce qui a été publié dans "Le Devoir" de ce matin est préjudiciable à la profession."

Au début de son intervention, M. Nault a précisé qu'il ne dirigeait pas ses remarques contre le journaliste du "Devoir", mais contre les "tactiques fort déplorablement" utilisées par le mouvement d'opposition. Il a accusé M. Gervais de s'être servi du représentant du "DEVOIR" comme d'un "instrument".

Il a déclaré qu'il est "malheureux que les difficultés de la C.I.C. soient rapportées au public. Je proteste contre ce qui a été fait parce que cela ne sert pas les intérêts supérieurs de la profession", a-t-il ajouté.

De son côté, Mlle Thérèse Baron a affirmé: "Je n'admets ni les procédés (de la "Réaction")"

(Suite à la page 6)

AVIS DE DÉCÈS

PAQUETTE — A St-Eustache, le 30 août 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée, Mme veuve Wilfrid Paquette, née Blanche Corbel, demeurant à 260 rue St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin, No 105 rue St-Eustache à 10.15 heures, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10.30 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


AVIS DE DÉCÈS

DUBUC — A St-Laurent, le 31 août 1961, à l'âge de 46 ans, est décédé, Noël Dubuc, époux de Thérèse Groulx. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers, no 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tél. CR. 7-5700

MAGNUS POIRIER

Entrepreneur
Expert
Embaumeur
Pompes
Funèbres
6803, rue
St-Laurent



Georges Godin


Successeur d'Arthur Landry Engr.

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons: Bureau:
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST
L'Fontaine 4-3571



Chez Dupuis

VENTE...
DE SEPTEMBRE

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h.
VI.2-6171



Pour hommes et étudiants

NOUVEAUX SOULIERS

Pointures 6 à 11 dans le groupe
Ord. 12.95-14.95

10.95

CUIRS HAUTE QUALITE — NOUVEAUX TONS de BRUN aussi NOIR. Choix considérable de modèles d'empeigne pour l'automne. Tout unies ou fantaisie. Semelles ordinaires ou plus épaisses. Toutes ces formes élégantes pour la rue, pour tenue habillée.

Ajustement parfait assuré par des vendeurs expérimentés.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

OUVERT CE SOIR
JUSQU'A 9 h.
SAMEDI 5 H. 30





CHEMISES FANTASIE
COTON "SANFORIZED" — 6 à 18 ans

1.59

2 POUR 3.00
Qualité de 2.95. Col tenant à pointes courtes. Manches longues, manchettes simples, poche poitrine. Délicates fantaisies et motifs juvéniles dans le groupe. — Confection durable.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

COMPLETS D'AUTOMNE
2 PANTALONS - Pour collégiens 6 à 17 ans

19.95

LES 3 PIECES
Ord. 29.95
Worsted, rayonne ayant l'apparence et le toucher de la laine.
Bleu - Brun - Charcoal - Vert Loden - Gris à sobres quadrillés.

Complets avec veston droit 3 boutons. 2 pantalons.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



En broadcloth "Sanforized"

CHEMISES FANTASIE
MARQUES CONNUES POUR HOMMES

Prix ord. 5.00 - 6.00 - 7.95

3.95

Achat spécial Dupuis et solde de stocks courants. RAYURES ou QUADRILLES bleu, gris, rouge sur fond blanc. Aussi, TEINTES UNIES vert, or, bleu, beige, gris.

Col tenant, pointes courtes et manchettes simples dans teintes fantaisies. Col Continental non empesé, pointes courtes, manchettes doubles dans les teintes unies. Encolures dans le groupe: 13 1/2 à 17 1/2, mais non dans chacune.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 660



CHANDAILS 12 à 18
TRICOT "ORLON"

Ord. 5.95

3.98

Brun - Bleu - Gris
Vert - Or - Beige

"Pull-Over" avec encolure en V, manches longues. Tricot "Orlon" avec fantaisies au col et à la taille.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Sœurs 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151